

Rouge

LE DROIT D'ASILE
MENACE

p. 12

M 1578 N° 1037 6F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IVe Internationale)

du 5 au 11 nov. 82

La baisse du pouvoir d'achat, c'est la loi des patrons

GATTAZ, le mardi 2 novembre, a présenté l'addition à Mitterrand. Mauroy, le jeudi 4, devait répondre à ces exigences. Dans une situation où, tournée vers la recherche d'un accord avec le patronat, la majorité a placé les capitalistes en position de force, ils présentent leurs revendications au nom des « engagements » pris en faveur des entreprises.

Toutes les premières concessions demandées au gouvernement ont été accordées.

Pour l'UNEDIC, par exemple, une grosse farce s'est jouée. Bérégovoy a augmenté « autoritairement » les cotisations des salariés comme des patrons ; mais ces derniers savent qu'ils bénéficieront d'un allègement des charges. Intéressés, ces messieurs du CNPF ont donc suggéré que les ressources nécessaires soient obtenues par une augmentation de 1 % de la TVA... Ce qui en dit long sur la nature de cet impôt particulièrement injuste, payé pour l'essentiel par les salariés.

Pour les smicards, rappelons-le, le scénario fut le même : au nom de l'engagement de ne pas alourdir les charges et les coûts de production, le gouvernement a supprimé l'indexation des salaires sur les prix. Et fut alors présentée la facture du patronat des PME : ils emploient beaucoup de smicards et veulent casser les prix de ces salariés ! Conséquence : que les salariés modestes continuent à « vivre » avec un salaire brut de 3 480 F ramené à 2 850 F une fois soustraites les cotisations et retenues diverses.

Quant aux fonctionnaires, pourquoi se gêner ? Donnant l'exemple de la « modération » en limitant leurs augmentations à 3 % au 1^{er} novembre après leur avoir imposé le 1 % pour l'UNEDIC, Le Pors a refusé toute poursuite de la négociation : les syndicats avaient beau refuser, il n'y avait rien à discuter ! Ce mercredi 3 novembre, la discussion ne portait que sur l'année 1983...

POURQUOI donc ce que le gouvernement propose acquiert-il immédiatement force de loi, même si les organisations syndicales le rejettent ? Parce que, tout bêtement, les sacrifices imposés aux travailleurs ne sont que la traduction logique des exigences du patronat. Voulant séduire ces messieurs les ex-



La Pologne contre Jaruzelski
TEMOIGNAGE p.4/5

A la veille du 10 novembre

Unité pour Solidarnosc

DOCUMENT

MICHELIN

«Le pouvoir, c'est moi»



ploiteurs, la majorité PS-PC nous fait le coup de « qui veut la fin veut les moyens ». Qu'irait-elle « négocier positivement » alors qu'elle sait très bien, ayant été élue pour cela, que les travailleurs veulent tout juste le contraire ?

Nous voilà donc, sans aucune ambiguïté, devant la réalité : à cause de la politique de soumission de la majorité parlementaire, le pouvoir des patrons peut s'exercer librement. Et devant la concurrence internationale, les besoins de

messieurs les patrons sont de plus en plus gros !

Devant le maintien en place de ceux qui font leurs profits sur les dos des travailleurs, en période de crise comme en période de prospérité, que faire d'autre si ce n'est ressaisir l'arme des travailleurs, celle de la mobilisation unitaire ? Celle de l'unité pour l'action des organisations syndicales. Contre le patronat et pour rappeler au PS et au PC leurs engagements.



Ligue communiste révolutionnaire
Jeunesses communistes révolutionnaires

13 et 14 novembre 1982

Conférence nationale ouvrière
contre l'austérité, pour le socialisme

Débattre

Le 10 mai 1981, un immense espoir était né. Nous avons battu la droite responsable du chômage, de l'inflation, de la répression. Aujourd'hui tout le monde s'interroge : Que fait le gouvernement ? Que font les syndicats ?

Baisse des revenus, chômage, austérité, cadeaux gigantesques au patronat qui relève la tête.

La rigueur, l'austérité, la bataille pour « la production » sont-elles nécessaires ? Une autre politique est-elle possible ?

Lutter

C'est pour discuter de tous ces problèmes que la LCR et les JCR vous invitent à une conférence nationale ouverte à tous les travailleurs qui veulent débattre et lutter.

Pendant deux jours, nous serons près de 1 500 venus de plusieurs centaines d'entreprises. Militants de la CGT, de la CFDT, de FO, de la FEN, membres de la LCR, du PS, du PC ou du PSU ou inorganisés, nous confronterons nos expériences et discuterons des propositions de la LCR.

Pour un vrai changement!

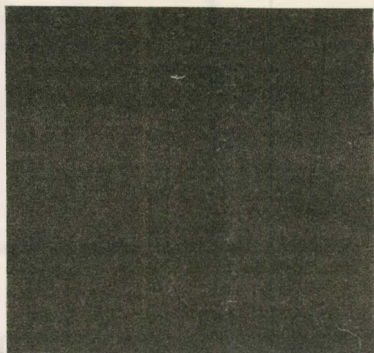
CONFERENCE NATIONALE « POUR LE SOCIALISME » 13 et 14 novembre

Théâtre d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy), entrée sur invitation

ORDRE DU JOUR

13 NOVEMBRE

14 à 15 h : La crise internationale du capitalisme et les solutions de la classe ouvrière : rapport de Charles-André Udry.



Où ?

La conférence se tient au Théâtre municipal d'Issy-les-Moulineaux, 25, avenue Victor-Cresson (métro Mairie-d'Issy).

Quand ?

Les séances de travail en assemblée générale et en commissions se tiendront les :

- Samedi 13 novembre de 14 h à 21 h
- Dimanche 14 novembre de 9 h à 16 h 30

Combien ?

L'inscription à cette conférence coûte :

- 100 F pour les participants de la région parisienne
- 150 F pour ceux et celles de province

Cette somme inclut :

- le prix du voyage ;
- le repas du samedi soir offert par les militants parisiens de la LCR ;
- l'hébergement chez ces militants ;
- le repas du dimanche midi, servi dans le restaurant du théâtre.

CONTACT AVEC LA LCR :
Ecrire à « Rouge »
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil

15 h à 17 h 30 : débat en assemblée générale.

18 à 21 h : Forum sur la crise et les réponses du mouvement ouvrier avec des économistes et des syndicalistes de différents courants : les noms des participants seront rendus publics ultérieurement.

14 NOVEMBRE

9 h à 10 h : Le mouvement ouvrier français et la politique du gouvernement : rapport de Jean Lantier.

10 h à 12 h : débat en commissions.

14 h à 15 h 30 : suite des débats en commissions.

15 h 30 à 16 h 30 : La LCR et la construction du parti révolutionnaire dans les conditions actuelles : rapport de Alain Krivine.

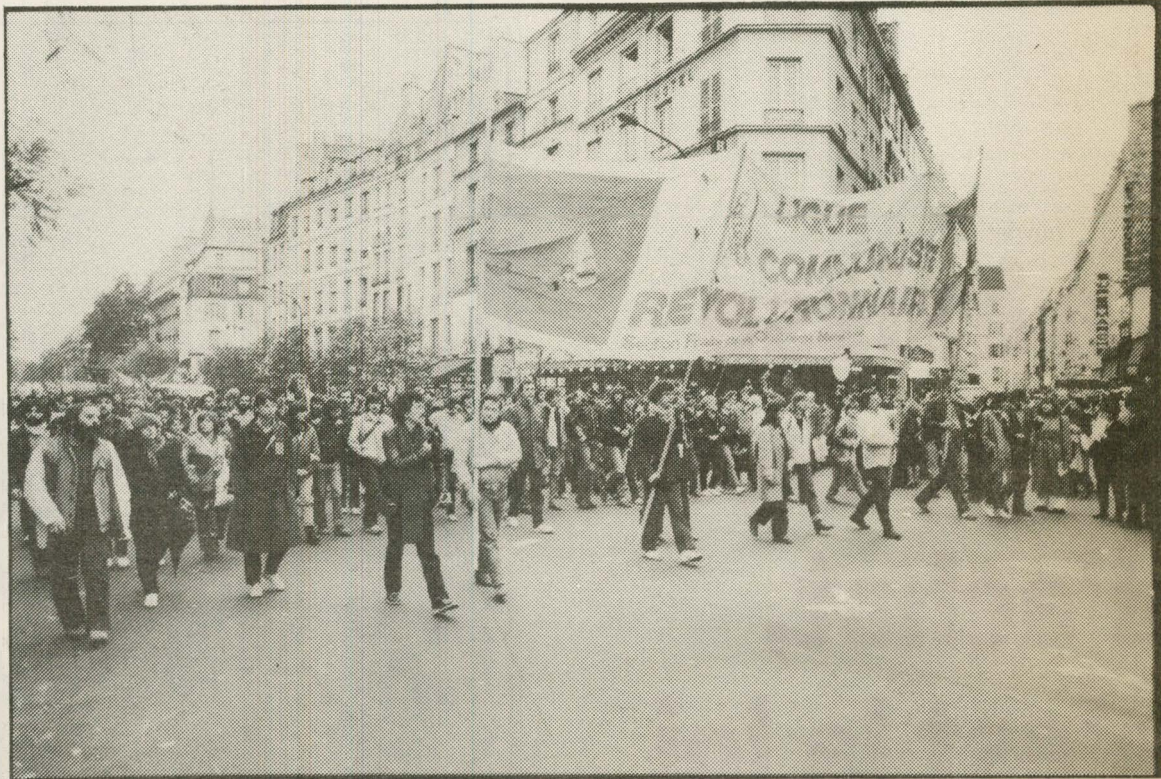
ROUGE A 6F

Il y a un an *Rouge* changeait de formule. Désireux d'en faire un journal plus vivant, plus agitateur, d'en faire davantage le journal de la LCR, de ses campagnes, de ses activités, nous avons alors réduit le nombre de ses pages de 24 à 16, et, dans le même temps, son prix de 6 à 5 F. Nous avons, au cours de l'année écoulée, établi la diffusion de notre hebdomadaire sur des bases plus solides, en donnant la priorité à la vente directe du journal par nos militants et nos sympathisants. Sur le plan rédactionnel, nous avons travaillé, pour des raisons financières évidentes, avec une équipe très restreinte. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'étoffer quelque peu la rédaction du journal. Cela devrait nous aider à améliorer encore la qualité de *Rouge*, à élargir son au-

dience, notamment à l'occasion de la bataille des municipales. Nos charges ont lourdement augmenté. C'est ce qui nous contraint aujourd'hui à porter le prix de vente de *Rouge* à 6 F. Nous comptons ainsi assurer l'équilibre et, à terme, avec l'augmentation de nos ventes, pouvoir améliorer encore l'intérêt du journal en multipliant les reportages, les interviews... et parler aux effets de l'inflation sans être à nouveau contraints d'augmenter le prix de vente du journal.

Pour nos lecteurs qui achètent *Rouge* au numéro : vous pouvez, en vous adressant à un(e) militant(e) de la LCR que vous côtoyez régulièrement, bénéficier de l'abonnement couplé à *Rouge* et *Critique communiste*, au prix de 100 F par trimestre.

13 et 14 novembre Conférence nationale ouvrière contre l'austérité, pour le socialisme



UNE INITIATIVE POUR DEBATTRE

Nous serons environ 1 500 travailleurs venus de nombreuses entreprises, hommes et femmes, Français et immigrés, pour échanger nos expériences et nos points de vue autour des propositions de la LCR et des JCR. Nous viendrons de la CGT, de la CFDT, de FO ou de la FEN, du PC, du PS, du PSU et nous discuterons pendant deux jours en assemblée générale et en commissions autour des questions que les militants ouvriers se posent aujourd'hui, un an et demi après le 10 mai.

La LCR et les JCR ont pris cette initiative pour donner un lieu de débat sur l'analyse de la situation politique nationale et internationale, sur la crise économique, sur les réponses anticapitalistes, sur l'orientation pour les travailleurs face à la politique du gouvernement et des directions majoritaires, sur la construction du parti révolutionnaire.

Des travailleurs de Bella, d'Elastelle, de la sidérurgie, des travailleurs immigrés de l'automobile, des travailleuses et des jeunes s'y côtoieront pour tirer toutes les leçons de leurs luttes.

Sur la crise économique : Le spectre agité par tous les capitalistes du monde entier comme une fatalité dont on ne pourrait espérer sortir que par une guerre économique impitoyable. Rentabilité et suppression des entreprises non concurrentielles, liquidations, restructurations, licenciements, chômage... un cycle

infernal que les directions réformistes du mouvement ouvrier voudraient faire accepter aux travailleurs. Nous discuterons de la nature de la crise économique, crise d'un système basé sur la recherche effrénée du profit par l'exploitation et de la seule issue possible à cette crise : les solutions ouvrières qui s'attaquent aux racines du mal et permettent d'avancer résolument dans la mise en place d'un autre système basé sur la satisfaction des besoins sociaux des travailleurs et des populations.

Sur la situation française : Quelle voie pour les travailleurs ? Le gouvernement Mauroy illustre bien par sa politique l'acceptation du cadre fixé par le patronat et la bourgeoisie internationale : toutes les mesures qu'il a prises vont dans le même sens : celui d'une politique d'austérité pour faire payer la crise aux travailleurs. D'autres mesures immédiates s'imposaient.

Une autre politique est possible :

— en s'attaquant réellement au chômage par l'interdiction des licenciements, la réduction massive du temps de travail, la création d'emplois correspondants, en particulier dans la fonction publique et le secteur nationalisé...

— en s'attaquant réellement à l'inflation par l'échelle mobile des salaires ;

— en prenant l'argent où il est par un véritable impôt sur la fortune ;

— en nationalisant les secteurs clefs sous contrôle des travailleurs.

Et bien d'autres encore !

Ces mesures auraient encouragé la mobilisation des travailleurs pour les soutenir contre toutes les attaques inévitables du patronat et de la droite.

En systématisant la politique actuelle au contraire, le gouvernement creuse sa propre tombe et prépare le retour de la droite.

Comment y répondre dès à présent, à travers les échéances sociales et au-delà en préparant l'échéance politique des municipales ?

Sur la nécessité de construire un parti des travailleurs réellement socialiste.

Plus que jamais, dans cette situation, les travailleurs ont besoin d'un outil, réellement au service de leurs luttes pour ouvrir une autre voie, hors de l'impasse où nous conduisent le PC et le PS.

Tel est l'objectif que s'est fixé la LCR. La LCR œuvre à la construction de ce parti et s'adresse à d'autres forces et courants qui apparaissent et apparaîtront dans les luttes sociales et politiques.

Aujourd'hui, les militants ouvriers qui refusent la politique du gouvernement et cherchent une issue favorable aux intérêts des travailleurs sont de plus en plus nombreux, en particulier dans le mouvement syndical.

Ce sont les trois questions centrales qui seront débattues en assemblée générale et à travers de nombreuses commissions.

Les invitations sont à retirer auprès des militants de la LCR.

ATTENTION !
Nouvelle formule d'abonnement
à domicile dans le prochain numéro
à domicile dans le prochain numéro
Nouvelle formule d'abonnement
ATTENTION !

Rouge

- Edité par la société Presse/Edition/Communication (PEC)
- Imprimerie Rotographie, Montreuil, Tél : 859 00 31
- Directeur de la publication : Robert March
- Commission paritaire : 63922
- Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil, Tél : 859 00 80 (lignes groupées)

UNITE OUVRIERE POUR SOLIDARNOSC

PLUS d'un, parmi nous, se pose aujourd'hui la question : faut-il encore parler de Solidarnosc, cela a-t-il encore un sens de le soutenir ? Cette question terrible, c'est le comité ouvrier interentreprises Solidarnosc de Varsovie, qui la posait dans sa « lettre ouverte aux organisations syndicales et aux partis ouvriers de l'Ouest » (cf. Rouge du 28 octobre).

Le comité Solidarnosc de Varsovie fournit la meilleure réponse à cette interrogation bien réelle : « Aujourd'hui, réduit à la clandestinité, emprisonné, "dis-sous" sur le papier, notre syndicat se reflète dans les yeux remplis de peur des généraux et des apparatchiks. » Non, comme finit cette lettre, « Solidarnosc n'est pas mort ». Et les tâches de solidarité active du mouvement ouvrier sont d'autant plus urgentes que, malgré la junte, Solidarnosc vit. Ces tâches, le comité de Varsovie les indique : « Nous attendons des organisations syndicales et politiques et des partis ouvriers occidentaux qu'ils entreprennent des actions unitaires et massives en défense des militants de Solidarnosc persécutés par la junte. » Ce que Solidarnosc demande est clair : la solidarité du mouvement ouvrier.

Seuls les travailleurs ont intérêt à la victoire d'une classe ouvrière organisée. « Nous sommes convaincus que vous voyez dans le soutien à Solidarnosc une forme de défense des intérêts vitaux et des droits des travailleurs occidentaux », dit la lettre. Le comité ouvrier Solidarnosc de Varsovie ne se trompe pas d'interlocuteur. Au diable les Pinton (député UDF) venu larmoyer à la télé sur le sort des ouvriers polonais. Ce lamentable représentant des battus du 10 mai tente de se refaire une audience populaire au moyen de la lutte des travailleurs polonais ! Sale petite tentative de récupération, comme celle de Lecanuet, venu avec son groupuscule de l'UDF déposer une gerbe devant l'ambassade de Pologne. Misérable manœuvre d'une droite discréditée.

Pour que ces manœuvres soient mises en échec, encore faut-il que le mouvement ouvrier français réponde à l'appel de Solidarnosc. Il faut se rappeler l'après-13 décembre, montrant un mouvement ouvrier divisé. PC et CGT avaient pris fait et cause pour Jaruzelski, contre une direction de Solidarnosc accusée de fomenter la guerre civile. Le PS et la CFDT ne voulaient pas entendre parler d'unité et bloquaient toute tentative de création d'un comité unitaire réunissant toutes les forces du mouvement ouvrier dans un même effort.

A la veille du 10 novembre et du 13 décembre, les choses ont changé. PC et CGT ont fait un léger pas en avant. Les deux organisations, l'une lors de son congrès de Lille, l'autre lors de son comité central d'octobre, incluent dans leur démarche la libération des militants emprisonnés, la levée de l'état de siège et le retour aux libertés syndicales.



Le prix à payer, notamment dans la CGT, sur le soutien aux putschistes, a dû faire réfléchir dans les directions de ces organisations. Quoi qu'il en soit, il faut que ce pas de fourmi en avant se concrétise.

Le comité Solidarnosc de Varsovie attend du mouvement ouvrier français qu'il entreprenne des actions unitaires et massives. L'enjeu est donc clair : il faut tout faire pour que l'unité autour de Solidarnosc se réalise. Unité pour la classe ouvrière polonaise, unité pour Solidarnosc, voilà notre mot d'ordre. La solidarité ne se divise pas, elle doit

se pratiquer ensemble. De sa réalisation dépend la mobilisation elle-même.

Personne ne saurait se satisfaire d'une multiplication de comités et d'appels en tout genre, dont le but avoué est la solidarité. Seule doit être exclue cette droite hypocrite qui ne s'intéresse à la classe ouvrière que lorsqu'elle parle russe ou polonais.

Contrairement aux lendemains du coup d'Etat du 13 décembre 1981, le 13 décembre 1982 doit être l'étape de construction d'un mouvement unitaire pour Solidarnosc. C'est à cette tâche d'unification ouvrière pour la

classe ouvrière polonaise que les syndicalistes unitaires, les militants politiques du mouvement ouvrier doivent s'atteler.

Le combat de Solidarnosc est à un tournant : son succès dépend en grande partie des capacités de réaction, de soutien, de la classe ouvrière européenne. Si, en France, un seul mouvement ouvrier se porte au devant du soutien des militants ouvriers polonais, leur combat pourra continuer.

« Le soutien et la solidarité, aujourd'hui et demain, voilà ce que nous attendons de vous. De vous avant tout. De nous, vous

pouvez attendre une chose : la poursuite de la lutte contre la junte. »

Il faut tout faire pour que cette attente ne soit pas vaine.

Jean Lantier

«Le modèle» syndical polonais...

« Le modèle syndical qui nous a été imposé par la junte pour les années à venir n'est rien d'autre que la copie du modèle chilien de Pinochet... » Tel est le jugement porté par le comité Solidarnosc de Varsovie dans sa lettre le 17 octobre. Voici quelques extraits de cette loi syndicale.

CHAPITRE 5 LES CONFLITS COLLECTIFS. LE DROIT DE GREVE

Article 33

Au cas où un conflit collectif vient à se déclarer, les organes compétents des syndicats et de l'administration sont dans l'obligation d'entamer immédiatement des négociations en vue de son règlement.

Article 34

1. Si les négociations ne conduisent pas au règlement du conflit, chacune des parties peut exiger l'ouverture d'une procédure de conciliation. Cette procédure est menée par une commission appropriée composée de six membres désignés en nombre égal par chacune des parties.

Article 37

2. La grève est un moyen ultime et ne peut être déclarée avant que les possibilités de règlement du conflit décrites dans les articles 33-35 n'aient été épuisées. Cela

ne concerne pas la déclaration de la grève consécutive à la non-réalisation de la décision du collège liant les deux parties, dont parle l'article 35.

3. En prenant la décision de déclencher la grève, l'organe syndical prend en compte la relation des pertes provoquées par la grève aux revendications.

4. La grève est hors de question si le règlement des conflits individuels survenus est possible par la voie de la décision de l'organe qui s'occupe des plaintes des travailleurs.

5. La grève de caractère politique est inadmissible.

Article 40

1. Le droit de grève n'est pas accordé aux travailleurs employés dans l'armée et dans les entreprises étatiques dépendant du ministre de la Défense nationale et du ministre des Affaires intérieures, dans les entreprises (secteurs, départements) de l'industrie militaire, dans les unités organisationnelles dépendant du ministre des Affaires intérieures et dans les unités d'emprisonnement, aux fonctionnaires des pompiers et aux travailleurs employés à des postes liés directement à la défense et à la sécurité de l'Etat, dans les entreprises produisant, magasinant et distribuant les biens alimentaires et dans les entreprises du service de santé et de soutien social, dans les pharmacies, et aussi dans les centres d'éducation et d'enseignement.

2. Le droit de grève n'est pas non plus accordé aux travailleurs de l'administra-

tion étatique, des banques, des tribunaux et parquets, aux travailleurs employés aux gazoducs et oléoducs ainsi qu'à ceux qui servent les lignes de transit, les installations garantissant le transport et la communication internationale et son service, en ce qui concerne le transit, garantissant les liaisons internationales et interdépartementales et les services spéciaux de liaison, aux travailleurs des stations et des émetteurs de radio et télévision et à ceux qui servent les installations de transport routier et aérien.

3. Dans l'entreprise « Chemins de fer de l'Etat polonais » et dans d'autres entreprises de transport, dans les organismes de liaisons au sein des entreprises qui garantissent l'approvisionnement de la population en eau, énergie électrique, chaleur et gaz, il faut garantir un service indispensable en ce qui concerne la défense et la sécurité de l'Etat, ainsi que les besoins essentiels de la population. Pour cela, les organisateurs de la grève sont astreints à collaborer avec la direction des entreprises et l'administration locale ainsi qu'avec les organes de l'armée. La décision d'un organe de l'armée concernant les besoins de la défense et de la sécurité de l'Etat est exécutoire.

Article 41

L'accomplissement du droit de grève ne libère pas les entreprises et les travailleurs qui y sont employés des devoirs découlant de la loi sur le devoir général de la défense de la République populaire de Pologne. (...)

APPEL

Le 10 novembre, jour du second anniversaire de l'enregistrement de Solidarnosc par les tribunaux, les ouvriers polonais feront grève pour protester contre la mise hors la loi de leur syndicat. Nous appelons tous les travailleurs de France et tous les Français décidés à défendre les droits syndicaux et les droits de l'homme à manifester leur solidarité avec les Polonais le jour de cette nouvelle épreuve.

Décorez les portes des entreprises du sigle Solidarnosc, portez les badges de Solidarnosc et, comme les travailleurs polonais pendant la grève, portez un brassard blanc et rouge. Là où c'est possible, déclenchez les sirènes des usines à midi. Organisez des collectes pour aider Solidarnosc dans la clandestinité.

Faites tout pour que Solidarnosc soit partout dans les entreprises et dans les rues de France le 10 novembre.

Le Comité de coordination du syndicat Solidarnosc en France.

Paris,
le 10 novembre 1982

DE RETOUR DE VARSOVIE

● Tu reviens de Pologne et tu t'es trouvé là-bas au moment de la grève des chantiers navals à Gdansk. Peux-tu nous dire ce qui t'a le plus frappé au lendemain de l'interdiction de Solidarité et des autres syndicats autonomes ?

— Je dirais que c'est le refus généralisé de reconnaître une valeur quelconque à la loi votée par le Parlement. J'ai été impressionné par la détermination de ces travailleurs. La décision de boycotter les nouveaux syndicats apparaît comme une réaction viscérale chez tous ceux que j'ai pu rencontrer dans diverses régions. Qu'il s'agisse d'ouvriers de grandes ou de petites entreprises, d'employés de l'administration, d'enseignants ou d'intellectuels, tous exprimaient le même rejet. Parfois avec colère, parfois de manière ironique, tous s'affirmaient décidés à ne pas adhérer aux nouveaux syndicats. En ce qui concerne les militants « *décidés à défendre les droits des ouvriers dans le cadre des organes démocratiques et indépendants que représentent les nouveaux syndicats* » dont parle *Trybuna Ludu*, il est difficile de les rencontrer, et pour cause... En Silésie, dans une mine de 8 000 ouvriers où il fallait un minimum de 31 personnes pour constituer le comité fondateur du nouveau syndicat d'entreprise, 18 travailleurs seulement se sont présentés à la réunion. Dans une autre où le directeur pensait arriver à ses fins en convoquant lui-même la réunion et en menaçant de licencier tous les travailleurs qui ne se présenteraient pas, l'assemblée a été massive, mais sans résultat... Après plusieurs heures de « débat » subtilement utilisé par les ouvriers pour faire de l'obstruction, les bureaucrates ont dû déclarer forfait. D'ailleurs, il y a beaucoup de boîtes où ils préfèrent ne pas convoquer ces réunions pour l'instant, par crainte du résultat...

Cela dit, beaucoup de travailleurs qui accordent une très grande importance au boycott comme *test politique* d'opposition au régime de Jaruzelski ont des doutes quant à la possibilité de poursuivre un tel boycott sur une très longue période. Ils pensent qu'il faudra rediscuter de la tactique à adopter d'ici quatre ou six mois en fonction de l'évolution de la situation. Car les nouveaux syndicats offrent de résoudre une série de problèmes sociaux — tels que le logement, les vacances, l'aide aux personnes en difficulté, l'alimentation même — qui ne sont pas secondaires dans la période de crise actuelle et qui ne sont pris en charge par personne d'autre à l'heure qu'il est.

● A ce propos, qu'as-tu perçu des difficultés de la vie quotidienne pour la classe ouvrière ? Peux-tu faire une comparaison avec ce que tu avais vu avant le 13 décembre puisque tu t'étais déjà rendu en Pologne il y a un an ?

— La situation n'est pas rose pour les travailleurs, surtout pour ceux qui ont des bas salaires. Il y a un an, ce qui m'avait frappé, c'étaient ces queues sans fin dès l'aube pour des choses aussi élémentaires que le pain ou le lait, et l'angoisse de ne plus rien pouvoir trouver de la journée si on était placé trop loin dans la queue. Dès sept heures du matin, les magasins étaient désespérément vides. Et j'avais assisté, pour ma part, à des scènes dramatiques dans certaines villes particulièrement mal ravitaillées.

Maintenant, c'est différent. Tout montre d'ailleurs que la pénurie de l'automne dernier était en grande partie provoquée par les autorités. La preuve : de nombreux produits qu'on trouve en ce moment sur le marché portent des dates de fabrication de 1978 ou 1979 — parfois même la date de vente est dépassée. Et on ne compte plus le nombre



de témoignages sur les dépôts qui craquaient de partout tant ils étaient bourrés de marchandises, à l'époque où on ne trouvait rien dans les magasins.

Aujourd'hui, il y a des queues comme il y en a dans tous les pays de l'Est, mais les étalages sont loin d'être vides. J'ai vu des boucheries où les rangées de saucisson et la variété des produits proposés étaient impressionnantes par comparaison à l'an dernier. Et on trouve des œufs en quantité au marché libre.

Mais le problème n'est pas là. Le problème, c'est que pour manger des œufs ou de la viande, il faut faire des acrobaties financières dans une famille ouvrière. Les statistiques officielles affirment que le salaire moyen est de 9 000 à 10 000 zlotys. Mais, pour ma part, j'ai rencontré plus d'un ouvrier — dont certains sont des travailleurs qualifiés — qui touchent de 6 000 à 8 000 zlotys (le salaire minimum est toujours bien en-deçà de 6 000). Or un œuf coûte de 20 à 25 zlotys selon qu'on l'achète au marché libre ou au marché officiel, et un kilo de viande sans os de qualité très moyenne de 300 à 400 zlotys. A titre de comparaison, c'est comme si un ouvrier au SMIC ici devait payer le kilo de bœuf bourgeois 150 à 200 francs et les œufs 10 à 12 francs pièce...

Mais il y a d'autres exemples encore plus criants qui illustrent les difficultés de la vie quotidienne et le degré de marasme économique. Comme les lecteurs de *Rouge* le savent sans doute, tout, ou presque, est rationné maintenant (à part le pain, le lait et quelques autres denrées). Sauf qu'il est rare qu'on ait les tickets correspondant à ce qu'on pourrait acheter. A Varsovie, où les magasins de chaussures étaient relativement bien fournis, je n'ai cessé de rencontrer des gens qui n'avaient pas reçu leurs tickets, qui ne savaient pas s'ils les recevraient jamais, et qui se promenaient avec des espadrilles de corde alors qu'il pleuvait à verse. A Wrocław, en revanche, ils avaient des tickets, mais il n'y avait pas de chaussures. De toute façon, elles sont très chères : 2 à 3 000 zlotys — la moitié d'un salaire minimum — et le double au marché noir.

Il n'y a pas de médicaments, ou en tout cas pas ceux qui seraient indispensables pour soigner des maladies courantes comme les rhumatismes ou les ulcères d'estomac qui prolifèrent, en particulier chez les internés et les emprisonnés. Dans certaines régions, on ne peut même plus s'en procurer avec des dollars...

● A voir l'ampleur des mobilisations du mouvement clandestin, les militaires au pouvoir semblent

avoir bien de la peine à contrôler la situation. Que sait-on, à ce propos, des luttes internes à l'appareil et des divers projets politiques en présence ?

— Il n'est guère facile de répondre à cette question car les informations là-dessus tiennent plus des bruits de couloir que d'autre chose. Mais je crois qu'il serait erroné de sous-estimer la capacité de la bureaucratie à imposer sa « loi ». Il ne faut pas oublier qu'elle garde bien en main jusqu'ici le contrôle sur les forces de répression. Il est vrai que les travailleurs ont pu constater à plus d'une reprise l'attitude « neutre » de l'armée lors des manifestations de rue. Mais cela ne signifie pas pour autant que les soldats soient prêts à passer activement aux côtés des travailleurs en lutte.

Beaucoup d'observateurs étrangers en Pologne pensent même que la junte pourrait se sentir assez sûre d'elle pour lever l'état de siège avant Noël — bien entendu après avoir fait voter toutes les lois coercitives nécessaires par le Parlement afin que cela ne change rien, ou presque — et afin d'avoir entre ses mains les instruments indispensables

pour garrotter le mouvement de masse.

Quant aux divergences internes à l'appareil, en particulier entre l'appareil militaire et l'appareil administratif, tout ce qu'on peut dire à ce sujet relève plutôt de la spéculation. On parle d'une volonté du Kremlin et de l'aile dure de la bureaucratie polonaise conduite par Grabski de mettre Jaruzelski sur la touche en créant un poste honorifique de président de la République, parallèlement à la venue à la tête du POU et du gouvernement de deux partisans inconditionnels des Soviétiques. Mais les Soviétiques eux-mêmes sembleraient divisés sur la solution à adopter... Il est donc extrêmement difficile de savoir s'ils prendront le risque de passer du chantage aux actes. Ils viennent en effet de brandir une fois de plus la menace de l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie en cas d'extension du mouvement de résistance à l'occasion de la grève du 10 novembre.

● Comment se prépare cette grève à ce que tu as pu en voir ?

— J'ai eu le sentiment qu'elle se

préparait de manière inégale, selon les régions où je suis passé. D'abord il faut dire que beaucoup de travailleurs se montraient très désespérés à l'issue de la grève des chantiers navals de Gdansk, début octobre. Quand ils ont appris ce qui se passait sur la Baltique, malgré l'appel de la TKK du 9 octobre à préparer une grève générale pour le 10 novembre, un mois plus tard, ils s'attendaient à ce que la direction du syndicat clandestin leur indique la conduite à tenir. Mais rien n'est venu, du moins les premiers jours. Les grèves de soutien et les manifestations sont parties en ordre dispersé, et la répression — licenciements, arrestations — a été très dure dans beaucoup de cas. Quand Zbigniew Bujak a lancé un appel à des grèves illimitées par absentéisme à Varsovie, il était trop tard. La nouvelle de la reprise du travail aux chantiers a laissé un goût amer à plus d'un, ayant vu la scène des ouvriers rentrant dans l'usine, la rage au cœur, le mercredi matin. Scène commentée avec force détails et un ton de satisfaction évident par le commentateur de la TV.

Cela explique en partie le nombre de gens que j'ai entendu s'interroger sur la capacité du mouvement à coordonner ses actions et à préparer la grève du 10 novembre de manière efficace.

Mais je crois que l'appel lancé le 24 octobre par la direction clandestine pour préciser les échéances de mobilisation les 10 et 11 novembre, ainsi que du 13 au 17 décembre pour l'« anniversaire » de l'instauration de l'état de guerre, aura mobilisé les travailleurs qui se montraient sceptiques la veille.

Il faut souligner néanmoins que les capacités actuelles de coordination du mouvement, tant au niveau local que régional ou national, me sont apparues nettement en-deçà de ce que j'imaginai avant de me rendre là-bas. Il existe un décalage incontestable entre le caractère plus que lâche des liens établis d'une région à l'autre, et l'ampleur des mobilisations auxquelles on a assisté depuis ce printemps.

● Comment expliques-tu ce phénomène ?

— Il ne fait aucun doute que la politique de répression systématique à l'encontre de tous ceux qui partici-

LES TRAVAILLEURS NE PEUVENT COMPTER QUE SUR LEURS PROPRES FORCES

Décidément, les ouvriers polonais ne ratent pas une occasion de transformer tout anniversaire, toute cérémonie religieuse en acte de protestation contre la junte de Jaruzelski ! C'est ainsi que la fête de la Toussaint a donné lieu à des manifestations rassemblant des dizaines de milliers de personnes dans tout le pays.

Devant l'impuissance du général et de ses acolytes à empêcher ce type de mobilisations, l'aile dure du POU relègue la tête. L'un des leaders du courant orthodoxe écarté du pouvoir en été 1981, Tadeusz Grabski, vient d'adresser une lettre extrêmement violente à la presse occidentale où il fustige l'échec de la militarisation et l'incapacité de l'équipe en place à prévenir une crise de plus en plus profonde de la société polonaise. Il y dénonce pêle-mêle la paralysie du parti, la dégradation du niveau de vie de la population laborieuse et les forces « *contre-révolutionnaires* » de Solidarnosc dont il faut « *anéantir les structures par tous les moyens* ».

Il propose de « *procéder à une purge révolutionnaire dans le parti* » et de « *sanctionner avec toute*

la vigueur du Code pénal ceux qui s'opposent à l'entente nationale [Solidarité] car il est préférable d'employer la force et la rigueur contre un groupe de contre-révolutionnaires que d'avoir recours à la violence contre les travailleurs ».

On aurait tort d'en rire, à voir les « avertissements » renouvelés du Kremlin faisant savoir aux travailleurs polonais, par le biais de la presse occidentale — via *Der Spiegel* —, que l'URSS a mis au point un plan pour prévenir ou mettre un terme, le cas échéant, à d'éventuels troubles qui pourraient éclater en Pologne le 10 novembre, à l'occasion de la journée de grève générale organisée par le syndicat clandestin.

Les dirigeants soviétiques auraient prévu « un plan d'invasion de la Pologne par les troupes du Pacte de Varsovie » au cas où les forces de l'ordre polonaises ne parviendraient pas à maîtriser la situation. Chantage ou intentions réelles : la classe ouvrière est prévenue. L'ennemi affine ses armes et ce n'est pas Mgr Glemp qui aidera les travailleurs dans l'affrontement qui se

prépare avec le pouvoir militaire. Après avoir déclaré au lendemain de la mise hors-la-loi de Solidarité que toute entente était désormais impossible, le primat de Pologne vient de dénoncer clairement la grève du 10 novembre comme aventuriste... tout en affirmant que le syndicat avait le « droit » de choisir ses méthodes de lutte. Ce double langage — traditionnel dans la bouche des représentants de la hiérarchie catholique — vise une fois de plus à ménager les relations de l'Eglise avec la bureaucratie, tout en espérant ne pas se couper de sa base.

Une fois de plus, à la veille d'une épreuve de force, les travailleurs polonais seront amenés à penser qu'ils ne peuvent compter que sur leurs propres forces.

Mais nous devons leur faire savoir qu'ils peuvent aussi compter sur les forces du mouvement ouvrier international.

Le 10 novembre doit être l'occasion, sur tous les lieux de travail, dans tous les syndicats, de prendre des initiatives de solidarité avec la classe ouvrière polonaise.

Solidarnosc vit et vivra !

Notre camarade Claude Sevrac témoigne : la vie quotidienne des travailleurs, leur combativité, leur organisation à la veille du 10 novembre.

tions a été relativement payante pour le pouvoir. A l'heure qu'il est, outre les quelque six cents internés qui n'ont pas été libérés malgré toutes les promesses de Jaruzelski, il y a plus de 3 000 prisonniers qui ont déjà été condamnés à des peines allant jusqu'à dix ans de prison, et deux mille personnes ou plus en attente de procès. Pour beaucoup d'entre eux, ce sont justement des militants actifs, arrêtés parce qu'ils prenaient des risques dans les initiatives du mouvement clandestin. Certes, on constate que quand un militant ou un groupe de militants est arrêté, il est vite remplacé par d'autres qui reprennent le flambeau. Mais cela n'est pas sans peser sur les réseaux de liaison qu'il faut sans cesse reconstruire. C'est vrai y compris dans les entreprises, car la plupart des militants cherchent à rester clandestins. Il faut dire qu'ils ont peur du travail de la police secrète qui cherche à s'infiltrer partout, qui est parvenue à faire tomber un nombre important de résistants, et à susciter une atmosphère empoisonnée de défiance en bien des endroits.

● **Mais est-ce que cela suffit à expliquer le manque de coordination du mouvement ? Avant le 13 décembre, j'avais eu l'impression pour ma part — au moins dans certaines régions — qu'il existait un minimum de préparation pour faire face à ce type de situation en cas de coup dur.**

— Sans doute, encore que je crois que la préparation au coup dur, comme tu dis, ait été très inégale. Sans quoi on ne pourrait expliquer comment les militaires ont pu prendre les militants et la direction de Solidarité par surprise le 13 décembre... Mais en outre, le manque de clarté de la TKK quant aux objectifs stratégiques qu'elle poursuit n'est pas sans provoquer une certaine dispersion des forces. Pour des raisons de divergences politiques avec la direction reconnue du mouvement clandestin, certains courants impatients, qui peuvent avoir raison sur une série de points, mais qui à mon sens, ne comprennent pas l'importance de maintenir à tout prix l'unité organisationnelle du mouvement en même temps que le pluralisme d'idées, ont tendance à traduire

leurs désaccords par une dynamique scissionniste. C'est le cas à Wroclaw avec le groupe « Solidarité combattante » qui affirme la nécessité de préparer les travailleurs à un affrontement inévitable avec le pouvoir — ce avec quoi on ne peut qu'être d'accord. Mais ce courant tire de fausses conclusions de ses analyses politiques sur le plan des méthodes de lutte — il préconise la généralisation des manifestations de rue par opposition à l'organisation patiente dans les entreprises et aux grèves qui font prendre trop de risques.

Le problème, c'est que les hésitations de la TKK sur la préparation de la grève générale, à laquelle plusieurs de ses membres avaient pourtant appelé avant l'été, sont durement ressenties par de nombreux militants dont j'ai trouvé qu'ils avaient la dent très dure contre leur direction.

● **Mais crois-tu que c'est une réaction tellement différente de celle que les militants de Solidarité exprimaient souvent avant le 13 décembre ?**

— Non, c'est vrai. Je crois que cela a toujours été une des caractéristiques de la base de ce syndicat que d'exprimer très ouvertement les critiques qu'elle avait à faire à ceux qu'elle avait élus.

Mais en l'occurrence, à lire la presse clandestine et à écouter ce qui se disait dans diverses régions, j'ai effectivement eu l'impression que les flottements de la direction quant aux formes d'action et aux buts politiques qu'elle se fixe n'étaient pas sans incidence sur la détermination du mouvement de masse. Et c'est normal. Beaucoup de travailleurs trouvent qu'ils paient trop cher les manifestations de rue insuffisamment préparées ou les grèves dispersées qui permettent aux bureaucrates de procéder à des arrestations en masse ou de frapper au coup par coup en faisant passer les activistes ouvriers de Solidarité en procès après avoir militarisé les entreprises.

Aussi bien, c'est parfois chez les militants les plus combattifs et les plus conscients de l'enjeu politique que j'ai rencontré la plus grande réserve face aux propositions d'action de la TKK quand celles-ci leur paraissent coupées de la réalité. Les

ouvriers de la sidérurgie et des mines avec qui j'ai pu discuter et qui se montraient les plus critiques par rapport aux perspectives d'entente nationale, les plus décidés à aller jusqu'au bout dans le combat qui les oppose au pouvoir totalitaire étaient souvent les plus prudents dans leur analyse des rythmes et des étapes nécessaires pour armer la classe ouvrière en vue d'un affrontement central avec la bureaucratie.

Dans ce sens, la décision prise par des ouvriers de grandes entreprises de treize régions de mettre en place une Commission inter-régionale de défense de Solidarnosc (MKO) apparaît comme un pas en avant sur la voie de la coordination du syndicat clandestin. Il s'agit pour l'essentiel d'ouvriers — dont j'ai pu rencontrer certains — qui avaient des responsabilités avant le 13 décembre dans le mouvement pour l'autogestion et dans diverses structures nationales de direction de Solidarité. Ils ne se veulent pas une direction alternative à la TKK mais entendent tout mettre en œuvre pour utiliser leur crédibilité dans leurs entreprises et dans leurs régions respectives pour surmonter la dispersion des forces et des débats qui a prévalu jusqu'ici.

Ils travaillent actuellement à l'élaboration d'un programme d'action qu'ils présenteront dans la presse clandestine qui a d'ailleurs donné un large écho à leur initiative.

● **A t'entendre, j'ai l'impression que ta perception de la situation est assez différente de celle qui ressortait des articles parus dans « Rouge » ces derniers mois.**

— C'est vrai, la vision que je donne ici de l'état du mouvement peut apparaître quelque peu pessimiste au regard de ce que nous comprenions jusqu'ici au travers de la lecture de la presse clandestine et des impressions de voyage de camarades ayant assisté à diverses mobilisations ces derniers mois. Mais je voudrais préciser cette vision en soulignant que j'ai pu noter partout une forte combativité de la part de la classe ouvrière. Tout ce qu'on a pu dire des mobilisations est un fait sur lequel il n'y a pas à revenir. Quoi qu'il en soit, les réserves que j'émet sur le degré d'organisation du mouvement ne sont que des impressions



personnelles. Il est quasiment impossible d'avoir un point de vue d'ensemble permettant de rendre compte des contradictions et des richesses de ce mouvement.

L'annonce de la grande manifestation qui vient d'avoir lieu à Gdansk le 1^{er} novembre à l'occasion de la Toussaint, quinze jours à peine après l'échec de la grève des chantiers, constitue peut-être un démenti à la prudence avec laquelle j'aborde les perspectives de construction du syndicat. Peut-être les ouvriers polonais nous surprendront-ils une fois de plus par leur maturité en montrant qu'ils sont prêts à s'engager sans attendre dans la préparation de la grève générale prévue pour ce printemps. Peut-être les rythmes de la mobilisation apparaîtront-ils beaucoup plus rapides que ce que j'en ai perçu durant mon séjour en Pologne. Mais quoi qu'il en soit, cela ne chan-

ge rien à nos tâches de solidarité dans les pays où nous militons.

● **Peux-tu préciser quelle est l'attitude des travailleurs polonais à l'égard du mouvement ouvrier occidental ?**

— Là non plus, on ne saurait donner une réponse induisant une vision uniforme du mouvement. Parmi les travailleurs que j'ai rencontrés, certains reprenaient à leur compte la lettre adressée à Ronald Reagan par des travailleurs de Nowa Huta près de Cracovie où ils formulaient leurs meilleurs vœux à l'occasion de la Fête de l'indépendance de l'Amérique en juillet, affirmant que l'idéal qu'ils poursuivaient était identique à celui du président des Etats-Unis...

Mais j'en ai surtout rencontré qui avaient de plus en plus de doutes sur l'efficacité des déclarations des gouvernements capitalistes et qui disaient ne pouvoir compter sur eux-mêmes, en ajoutant que les travailleurs des autres pays comprendraient peut-être le sens réel de leur lutte. Je crois que notre responsabilité à l'égard de tous ceux-là en particulier est immense. Elle est immense parce que nous ne pouvons en aucune manière décevoir ces ouvriers qui commencent à comprendre que les seuls à défendre des intérêts identiques aux leurs sont les travailleurs des autres pays. Parce que cet espoir est encore loin d'être une certitude.

Les ouvriers de la coordination des grandes entreprises qui ont adressé la lettre ouverte aux travailleurs occidentaux publiée dans *Rouge* la semaine dernière représentent, de ce point de vue, l'un des courants les plus avancés dans le mouvement clandestin, en ce qu'ils sont conscients que la lutte des travailleurs polonais dépendra en dernier ressort du soutien de la classe ouvrière à l'échelle internationale, et surtout de l'extension de leur combat pour une société autogérée et démocratique, à l'Est comme à l'Ouest.

En tant que révolutionnaires, nous avons une responsabilité particulière, partout où nous militons, pour montrer que ce soutien est possible, qu'il existe, et que le mouvement ouvrier international est prêt à se mobiliser aux côtés des travailleurs polonais, à les appuyer à chaque étape du combat sans merci qu'ils ont engagé.

Propos recueillis
par Jacqueline Allio



Lancé il y a un mois, l'appel des mille de Rouen est repris aujourd'hui dans de nombreuses villes et entreprises. C'est la volonté du changement qui renforce son écho

1000 A LA REGIE RENAULT

DECIDEMENT, le chiffre mille est devenu le symbole de l'appel de Rouen. Après les mille signataires de Lyon la semaine dernière, les travailleurs de la Régie Renault reprennent à leur compte le chiffre, et le texte d'appel.

« Aujourd'hui, mille travailleurs de Renault-Cléon (Rouen) et Renault-Sandouville (Le Havre) ont signé l'appel des mille travailleurs de Rouen. »

Nous nous adressons à tous les travailleurs de la Régie

« Confrontés aux attaques de la direction contre nos salaires (augmentation de 1,5 % pour les derniers mois de l'année) et contre nos conditions de travail (augmentation de nos cadences, blocages sur la formation professionnelle), nous avons décidé de nous adresser à François Mitterrand et aux députés du PS et du PCF, pour leur faire savoir que nous n'avons pas voté le 10 mai pour continuer à subir la même politique de la direction de la Régie, mais pour le changement et la satisfaction des revendications.

« Parce que nous pensons que tous les travailleurs de la Régie connaissent les mêmes problè-

mes et qu'il faut manifester nationalement nos exigences, nous nous adressons à tous les travailleurs de la Régie pour qu'ils reprennent notre appel et le fassent signer massivement. » (Déclaration remise à la conférence de presse du 29 octobre à Renault-Sandouville.)

Ceux de Renault-Cléon faisaient partie des premiers signataires de l'agglomération rouennaise, ceux de Renault-Sandouville, 650 aujourd'hui, font d'une pierre deux coups : avec ceux de Cléon, ils vont faire connaître et signer l'appel dans toute la Régie, ils s'adressent en même temps à tous les travailleurs du Havre pour qu'il soit diffusé largement sur l'agglomération.

« La droite et les patrons savent faire entendre leurs exigences, ils multiplient les manifestations, et le CNPF prévoit même de rassembler 20 000 patrons le 14 décembre à Paris. Alors nous, travailleurs, faisons entendre notre voix, dans l'unité ouvrière », déclarent les initiateurs dans le texte remis à la presse. Ils signalent que parmi les signataires à Sandouville se retrouvent des militants CGT, CFTD, FO, des militants du PS, du PCF, de la LCR.

Dans un tract diffusé sur l'entreprise, « La situation : ni rose ni noire, distinguer et agir », la

section du PCF explique : « Il est impossible de mettre PC-PS dans le même panier (...) c'est pourtant ce que fait encore un tract distribué la semaine dernière appelant à pétitionner contre le gouvernement et les ministres et députés communistes... » Ce sont là des réflexions de mauvaise humeur, plus que des arguments « constructifs » ! Ils n'empêcheront pas les travailleurs de Sandouville, ni même les militants du PCF convaincus du changement... de signer la pétition.

La mauvaise humeur de certains...

Cette mauvaise humeur-là n'enlèvera pas plus aux signataires la volonté de débattre. « Nous enverrons les pétitions aux députés locaux et demanderons à les rencontrer. » A. Duroméa (PC), comme J. Menga (PS), comme J. Dhaille (PS) pourront ainsi vérifier que la volonté de changement est toujours vive à Renault-Sandouville. Comme l'avait d'ailleurs montré la lutte, l'an dernier, à l'initiative des ateliers sellerie. Et puis, n'est-ce pas une marque de démocratie que d'entamer aux yeux de tous, dix-huit mois après le 10 mai, le débat sur le changement entre les travailleurs et ceux qu'ils ont élus ?

▶ PEUGEOT-SOCHAUX

A Peugeot-Sochaux, ce sont des militants de la LCR qui ont directement fait connaître l'appel de Rouen aux travailleurs de l'entreprise.

Premières signatures à la porte : 120 travailleurs en une heure, dont des militants du PC, de LO, nombre de travailleurs immigrés. Ils ont très vite atteint les 250

signatures, ils envisagent prochainement une conférence de presse pour développer la popularisation sur Peugeot... Nous en rendrons compte.

▶ CEV, SNPE (ESSONNE)

A U centre d'essai en vol de Brétigny, un groupe de militants, membres de la LCR ou animateurs d'Union dans les luttes ont décidé de faire connaître l'appel. Ils ont déjà recueilli 130 signatures, autour d'eux, dans leur service.

Dans le même département, à la Société nationale des poudriè-

res et explosifs, des militants, CGT pour la plupart, ont fait signer soixante travailleurs de leur entreprise. Ils vont, en commun, éditer un tract de popularisation, sur l'ensemble du département, pour faire le « plein des signatures ». Une trentaine de signataires auraient déjà repris l'appel à Evry, dans l'Education nationale.

Ils veulent faire converger tous les efforts. « Il faut pousser le gouvernement, sans le renverser », disait un signataire.

Effectivement... pousser pour le changement... sinon c'est la marche arrière !

En Essonne, ils se joignent aux milliers dans le pays qui soulignent cette urgence.

▶ BEAUVAIS en 10 jours 400 signatures

C'est à la DBA-Beauvais (entreprise de la métallurgie) que des militants CFTD ont pris l'initiative de reprendre l'appel de Rouen à leur compte, de le faire connaître et signer sur le Beauvais.

Ils ont bien vite été rejoints par

d'autres militants des entreprises de la localité, faisant signer sur leur entreprise : la SIF à Marseille-en-Beauvais, Gamma à Formerie, Nozal à Beauvais, les PTT et l'Education nationale...

En dix jours, 400 travailleurs et travailleuses avaient signé la let-

tre à F. Mitterrand... Ils ont tenu une conférence de presse dont rend compte le journal *Le Courrier picard* des 23 et 24 octobre.

Les signataires organisent une réunion publique le 9 novembre (18 h, salle de l'ASCA, avenue de Bourgogne, Beauvais).



Renault Sandouville, grève de la sellerie en octobre 1981.

D'AUTRES APPELS, UNE MEME PREOCCUPATION

Les initiateurs reçoivent également dans leur courrier l'écho d'initiatives prises par des travailleurs de différentes villes ou entreprises, avant que l'appel des mille de Rouen ait été connu nationalement.

Si les mots sont différents, les préoccupations sont communes.

□ MASSY appel de la CGT de la SFIM

« Nous étions des millions à voter le 10 mai 1981 contre la droite au pouvoir, pour en finir avec le chômage et la vie chère. Dix-huit mois après, les travailleurs sont insatisfaits car le chômage et la vie chère sont toujours là », constatent les 350 travailleurs de la SFIM qui ont signé une « lettre ouverte à F. Mitterrand et aux députés du PS et du PC » à l'initiative de leur syndicat CGT.

Ils stigmatisent les manœuvres de sabotage de la droite aujourd'hui, après qu'elle eut hier laissé le pays « dans une situation économique et sociale grave ».

Ils s'affirment prêts à la mobilisation pour faire avancer le changement et demandent au

gouvernement de « prendre des mesures concrètes contre la politique des patrons et des banquiers ».

Ils concluent leur lettre ouverte par ces revendications : « Nous demandons : la fin effective du blocage des salaires, le réel blocage des prix, le rattrapage intégral du salaire perdu, l'indexation mensuelle des salaires sur les prix, le maintien des acquis (Sécu, UNEDIC, prime de transport, etc.), la garantie de l'emploi, non aux licenciements. »

Ils ont informé les initiateurs de l'appel de Rouen de leur volonté de faire connaître celui-ci dans d'autres entreprises de l'Essonne afin de faire converger les exigences des travailleurs dans le même but : le changement.

□ THOMSON GENNEVILLIERS

NOUS, travailleurs de Thomson Gennevilliers, refusons la baisse du pouvoir d'achat que provoque le blocage des salaires. »

Les discussions dans l'entreprise, début septembre, ont décidé des travailleurs des laboratoires à faire signer une « lettre ouverte à F. Mitterrand et à son gouvernement ». Elle circule dans les ateliers et recueille deux cents signatures en quelques jours. Vingt travailleurs se réunis-

sent alors, pour renforcer encore leur initiative. Un midi à la cantine, ils sont douze, et font signer 120 travailleurs.

« C'est pourquoi nous nous mobilisons pour obtenir : le rattrapage intégral de la perte du pouvoir d'achat perdu et défendre l'indexation automatique de nos salaires. » La signature de la lettre a renforcé les discussions et la mobilisation dans l'entreprise, et dans les syndicats CGT et CFTD.

REAGIR DANS L'UNITE

D EPUIS des années, le CNPF voulait la suppression de l'indexation des salaires. Il a fait du chantage et il l'a obtenue. Quels syndicats vont signer des accords lorsqu'ils entrent une perte de pouvoir d'achat ?

Depuis des années, les patrons du privé voulaient se débarrasser du « carcan du SMIC » : ils préfèrent des « minis de branche » « négociés en fonction de la réalité des entreprises ». Ils sont en train de l'obtenir.

Depuis des années, les patrons augmentent le nombre des chômeurs et veulent que le budget de l'Etat ainsi que les salariés paient de plus en plus cher pour la survie de l'UNEDIC. Ils ont déjà obtenu, du temps de Giscard, un financement pour un tiers par l'Etat, réduisant à presque rien la notion de « paritarisme » des caisses chômage : ce sont les impôts des salariés qui servent pour financer la part de l'Etat, en plus des cotisations qu'ils versent eux-mêmes. Cette fois-ci, tout en « augmentant les cotisations des deux parties en présence », Bérégovoy a promis de « fiscaliser » une partie des charges des entreprises pour les « dédommager » de l'augmentation des cotisations. Sur toute la ligne, le patronat sait se faire obéir.

Les documents sur le blocage des salaires et sa suite le prouvent (page 8). La lettre de François Michelin au conseil régional de l'Auvergne complète la démonstration (page 9).

Dans ces circonstances, à la place des déclarations contradictoires des directions confédérales de la CGT et de la CFDT, les travailleurs sont en droit d'attendre un appel à l'action, clair, sans hésitation, unitaire.

Face aux appels à la « mobilisation unitaire » lancés par le CNPF, il n'y a pas à hésiter : oui, c'est l'unité pour l'action qui est à l'ordre du jour. Pour tous les travailleurs. Pour l'ensemble des organisations syndicales.

Rien ne peut justifier le maintien de la division et le refus d'une mobilisation réellement efficace : les attaques patronales d'aujourd'hui ne sont qu'une étape dans une offensive qui, pour les exploités, ne prendra fin qu'après avoir annulé la victoire ouvrière du 10 mai. Il n'est donc que temps de réagir. D'agir dans l'unité.

P. R.

► Krasucki ne voit pas où est l'austérité

D IMANCHE 31 octobre au soir, la veille de la sortie du « blocage », Krasucki était l'invité du Club de la presse d'Europe 1. Le sinistre bilan des pseudo négociations sur les salaires dans les différentes branches allait-il stimuler le secrétaire général de la CGT ? Non, hélas ! C'est avec la plus grande des modérations que Krasucki allait présenter, justifier presque, l'attitude de la CGT depuis deux mois.

« Nous ne sommes pas pour l'existence de syndicats dociles ni à l'Ouest ni à l'Est, mais pour un syndicalisme indépendant », déclarait Krasucki. Cette forte phrase, tempérée quelque peu par l'attitude récente de la confédération sur la Pologne, doit être prouvée en France même. Car toute sa démonstration s'est enroulée autour du gouvernement, pour lui tenir chaud.

C'est une véritable couverture du gouvernement que le numéro 1 de la CGT va tisser ce soir-là sur les ondes. « Mais pour l'instant, il n'y a pas de changement général de cap dans la politique gouvernementale », assure Krasucki. Il est bien le seul à faire ce constat. Les travailleurs, eux, font leurs comptes et voient que les mesures gouvernementales leur coûtent cher. Dans cet aveuglement volontaire, Krasucki renchérit : « Les salaires ne sont pas cause de l'inflation comme l'a reconnu lui-même le Premier ministre le 15 juillet. » Eh ! Ho ! Krasucki n'a donc pas eu connaissance des mesures de Mauroy, liquidant l'indexation des salaires sur les prix, au nom de l'inflation, en septembre ? Si, bien sûr, Krasucki est informé de ce qui se passe au gouvernement. Pourquoi refuse-t-il de voir



cette attaque frontale, qui coûte si cher aux travailleurs en ce moment ? Parce que Krasucki veut justifier l'injustifiable ; il explique que la CGT n'a pas la même attitude avec ce gouvernement « de gauche » qui, lui, écoute les suggestions syndicales. Brillante affirmation : voilà un gouvernement qui remet en cause la liberté de négocier les salaires, octroyée par la loi de 1950 ; voilà un gouvernement qui fixe, comme dans la fonction publique, les pourcentages d'augmentation des salaires, en consacrant la perte du pouvoir d'achat ; et Krasucki voit dans ce comportement une attitude attentive à l'égard des syndicats, une attitude constructive et nouvelle. Il a de bons yeux, ou plutôt les yeux de l'amour qui, comme chacun sait, rend aveugle. Cette orientation entraîne Krasucki à sous-estimer volontairement la conscience des travailleurs. « Mais comme ils ne souhaitent pas le retour de la droite, dit à juste titre Krasucki, il convient

d'adapter l'action syndicale à la situation. » Ainsi, s'adapter à la situation, selon le secrétaire général de la CGT, c'est modérer l'action syndicale. Alors que tout pousse à une riposte centrale pour les salaires, Krasucki mesure sa « fermeté », et conclut que « nous avons la fermeté voulue ». On peut en douter, en faisant le bilan de ces journées d'action, empilées comme des assiettes, qui n'ont pas fait avancer le rapport de forces en faveur des travailleurs. Finalement, si la « sortie du blocage » est globalement positive pour le patronat, dont l'émissaire vient de moissonner de nouvelles concessions chez Mitterrand, peu importe pour Krasucki. Il aura bien « mesuré sa fermeté », en prenant comme unité de mesure la pondération à l'égard du gouvernement et non pas ces choses périmées et vieillottes, qu'on appelle revendications. Et Krasucki conclura dans le même registre qu'« il n'est pas bon de faire douter de sa base sociale ».

Il parlait de la base sociale du gouvernement...

Toujours par fidélité de partenaire, Krasucki s'en tiendra à des recommandations : « Ce serait une faute politique que de porter atteinte à la crédibilité d'une politique de gauche et d'affaiblir le soutien populaire qui lui est indispensable », dira-t-il dans l'*Huma* dimanche du 29 octobre. Conseiller du gouvernement, ce rôle va bien au secrétaire général de la CGT. Restent la perte du pouvoir d'achat, l'inflation, le chômage. Les acquis du 10 mai en la matière sont nuls. Reste la mobilisation des travailleurs, à organiser, pour imposer dans les entreprises et dans la rue, un rapport de forces favorable aux travailleurs. Krasucki ne prend pas le chemin de l'organisation de cette riposte. C'est pourtant son devoir élémentaire. Les syndicalistes unitaires sauront lui rappeler ses devoirs.

Jean Lantier

► Maire: l'austérité pour tous sauf pour le SMIC

E DMOND MAIRE s'en prend vivement au ministre des Finances dans l'éditorial du dernier *Syndicalisme hebdo*. « Le gouvernement dérape sur la voie qu'il s'était fixée et le patronat bien évidemment, en profite. » Maire ne s'en est pas pris aux propositions salariales faites dans la fonction publique, ni aux déclarations mal venues d'Auroux sur le caractère illégal de l'indexation en pleine grève de la FNAC. Il s'en prend en revanche aux récentes décisions gouvernementales de ne pas augmenter le pouvoir d'achat du SMIC comme promis. Dans la foulée, le secrétaire général défonce ce recul comme un recul devant les intérêts patronaux. Maire écrit : « Jacques Delors a mis en avant la mauvaise compétitivité des entreprises pour refuser de tenir les engagements pris. Qu'est-ce qui arrive au ministre des Finances ? Les patrons ont-ils vraiment besoin d'endre de sa bouche cet argument fallacieux qui leur sert d'oreiller de paresse depuis des décennies ? »

Voilà une découverte bien tardive. N'est-ce pas le même E. Maire qui déclarait à longueur de colonnes que la crise ne pouvait pas être contournée, qu'à trop revendiquer on allait mettre l'économie française sens dessus dessous ? C'était la raison essentielle qui avait guidé la direc-

tion confédérale pour proposer la non-compensation salariale intégrale de la diminution d'horaire. Vérité en dessus de deux fois le SMIC, erreur en dessous ? Tellement en dessous que la colère de Maire porte sur le seul SMIC. Pourtant, il y a une contradiction évidente que Maire ne peut pas ne pas voir. Pourquoi l'indexation serait-elle immorale pour l'ensemble des salaires et pas pour le SMIC ? Au nom de quel critère ? Les patrons en ont un, eux : la rentabilité des entreprises. E. Maire, si soucieux de la bonne santé des PME, devrait savoir que c'est dans ce secteur que se rencontre la plus grande proportion de smicards et que les patrons de ces boîtes ne survivent que grâce à ces salaires de misère ? Ignore-t-il que dans bien des entreprises les minimas sont en dessous du SMIC ?

La grogne de la direction cédétiste est à chercher ailleurs. La politique gouvernementale, qui reprend les arguments patronaux, que développe Maire si souvent, et qui en tire les applications jusqu'à leur extrême logique, met à nu la politique de fond de collaboration de classes de la direction de la CFDT. Si la direction ne réagissait pas, la crédibilité de son paravent sur les inégalités apparaîtrait pour ce qu'il est : un rideau de fumée. A l'heure où bien de militants remettent en cause le bien-

fondé de la stratégie syndicale suivie par la direction en soutien à la politique gouvernementale, cela risque fort d'affaiblir d'autant la crédibilité de la CFDT à défendre la gestion de

la crise. Et puis soyons sérieux, à un mois des élections prud'homales on ne peut pas laisser FO et la CGT occuper (au moins verbalement) le terrain...

A. Nasier



Après le blocage, la police des salaires

• Le CNPF l'a exigée, le gouvernement l'organise

NOS entreprises vivent une période dramatique. Tel est le thème des « Etats généraux des entreprises françaises » convoqués pour le 14 décembre prochain. Un véritable appel à la mobilisation, comme le prouve la lecture de la lettre d'invitation envoyée par Gattaz à ses « chers collègues » :

« Tous les chefs d'entreprise responsables s'y retrouveront pour manifester leur unité et leur solidarité face aux périls qui menacent les entreprises et l'économie tout entière. »


Pour ceux qui croiraient enco-

re à la possibilité d'une bonne entente de « tous les partenaires sociaux », citons encore cet appel à faire de la journée du 14 décembre un grand rassemblement de masse :

« Votre engagement personnel est capital. Votre présence effective à ces Etats généraux témoignera, devant l'opinion publique, de la volonté des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs de mener un même combat pour leur survie... »

« Mener un même combat », voilà le souci actuel des patrons.

C'est dans ce contexte de mobilisation unitaire du patronat que peuvent se comprendre les conditions de « sortie du blocage des salaires » : la police des mêmes salaires est organisée jusqu'en 1984. Ce qui n'empêche pas le patronat de réclamer, en sus, un transfert à la fiscalité des « charges sociales » (les cotisations aux allocations familiales en particulier), ainsi qu'une augmentation de la TVA pour compléter les nouvelles cotisations à l'UNEDIC (+ 1 % pour les fonctionnaires et pour tous les salariés) et pour alléger en même temps les charges des patrons...



ETATS GÉNÉRAUX DES ENTREPRISES FRANÇAISES
AU SERVICE DE LA NATION

L'ENTREPRISE EN PERIL

14 DECEMBRE 1982
PARC DES EXPOSITIONS DE VILLEPINTE
(Autoroute du Nord - 2 km au sud de Roissy)

AVANT-PROGRAMME
des tables rondes, des audiovisuels, des débats

9 heures **Accueil**
Les chefs d'entreprise sont, eux aussi, des travailleurs
— contre le chômage
— pour la qualité de la vie
— pour la richesse du pays et l'indépendance nationale.

12 h 30 **Déjeuner**

14 h 30 **Ne cassez pas l'outil de travail !**
— non aux charges croissantes
— non aux entraves à l'efficacité
— oui à la liberté du travail

16 heures **Le manifeste de l'entreprise en péril.**

► LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES la fonction publique, un « modèle »

LE PORS a décidé : 3 % d'augmentation au 1^{er} novembre. Point, à la ligne. Aucun rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie le 1^{er} avril. Car enfin, en tout et pour tout, en 1982, les salaires des fonctionnaires auront augmenté de 5,8 % pour une inflation de 10 % minimum d'après les chiffres gouvernementaux. Les 0,3 % du 1^{er} janvier 1982

n'étaient qu'un rattrapage sur 1981. Et les 2,5 % prévus au 1^{er} janvier 1983 seront imputés sur la masse salariale 1983. Donc 5,8 % desquels il faut retrancher la perte de 1 % due à « la solidarité chômage ». On arrive donc à 4,8 % d'augmentation de salaire. Donc, pour parler clair, une perte de pouvoir d'achat de 5 à 6 %...

Pour 1983, les propositions de Le Pors suivent le même profil :

8 % échelonnés au début de chaque trimestre, sans clause de rattrapage en fin d'année. A cela il faut ajouter, en décembre 1982, 2 % « pour les bas salaires », à savoir jusqu'à l'indice 246, c'est-à-dire dans la fonction publique à peu près 10 % des salariés, qui touchent moins de 4150 F par mois.



Le secteur public: «des consignes strictes»

TOUS les grands traits de la politique salariale dans la fonction publique se retrouvent évidemment dans les consignes du gouvernement qui concernent la gestion du secteur public et nationalisé... « la rigueur » avant tout.

« S'agissant des salaires, les clauses des contrats correspondant à la période de blocage sont de nul effet, ce qui conduira à la remise en cause des clauses de sauvegarde ou d'ajustement », écrit le Premier ministre P. Mauroy aux ministres

et secrétaires d'Etat, dans sa circulaire du 10 septembre sur les « accords sociaux dans le secteur public ». « Il convient de mettre fin à toute formule indexant les salaires sur les prix (...) Le relèvement du niveau des salaires doit être prévu dans

l'accord et ne pas excéder les objectifs retenus par le gouvernement en matière de prix... », continue P. Mauroy.

Il définit ainsi une politique dont les marges de négociation sont pour le moins étroites. Et rendent par ces premières

recommandations de la circulaire quelque peu caduque sa conclusion : « La politique contractuelle, à laquelle le gouvernement confirme son attachement, va retrouver à l'issue du blocage tous ses droits. » Tous ses droits ?

LE PATRONAT FAIT SEMBLANT D'OBEIR



SOUS réserve de l'application du SMIC aux salariés qui pourraient effectivement prétendre à ces revalorisations légales, il ne devra pas y avoir d'augmentation au titre de l'évolution des prix, que ce soit d'ici la fin de l'année ou au cours de l'an prochain », souligne l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) dans la recommandation sur la politique des salaires adressée aux patrons qui lui sont affiliés le 23 octobre : « La perspective est que les augmentations, durant l'année 1983, du niveau moyen des salaires réels bruts ne dépassent pas au total 8 % par rapport à leur niveau du 1^{er} janvier 1983 (...) Toutes les formules indexant les salaires sur les prix sont interdites depuis l'ordonnance du 4 février 1959 ; celles qui existent encore doivent cesser d'être appliquées... »

On le voit, en dehors du style, les rédacteurs de la circulaire de l'UIMM ont repris leurs consignes

dans les circulaires gouvernementales...

Le CNPF fait semblant d'obéir à la politique dictée par lui et définie dans les ministères... tout en préparant la mobilisation de ses adhérents le 14 décembre... pour renforcer son combat contre la majorité du 10 mai.

Et les acquis des travailleurs passent à la trappe. Les patrons, prévoyants, envisagent d'ailleurs une résistance des travailleurs. Dans une autre circulaire patronale, qui rend compte d'un entretien avec des chargés de mission du ministère du Travail, est envisagé le cas où aucun accord ne serait signé entre les patrons et les syndicats. Que deviendraient alors les augmentations prévues en juillet 1982, demandent les patrons ? Le chargé de mission insiste « sur le fait que des cumuls d'augmentations gelées pendant la période de blocage (...) auraient un effet économique contraire à ce qui est souhaité par les pouvoirs publics » ?

CLERMONT FERRAND

Michelin déclare :
le patron c'est moi

• Le PS et le PC y voyaient
« l'ouverture du dialogue »

EMPRESES à prouver que leur tactique est la bonne, le PS et le PC avaient commencé à « se féliciter » de l'ouverture du dialogue : François Michelin, selon eux, ne se comportait plus « comme avant » ; il paraissait même prêt à « donner des informations économiques au conseil régional ». Ce serait, pour l'Auvergne, un fait décisif : la manufacture Michelin y représente 28 % de l'emploi industriel...

Malheureusement, la vérité est tout autre. Révélée crûment par une lettre du patron, adressée par François Michelin lui-même au président du conseil régional, Maurice Pourchon. Membre du PS, celui-ci n'a pas jugé bon de la rendre publique pour permettre aux travailleurs de réagir en connaissance de cause. Un tel défaut d'information a paru scandaleux à certains, qui nous ont fait parvenir une photocopie du document. Nul ne doute que nos lecteurs, à Clermont-Ferrand comme ailleurs, en feront bon usage !

La lettre du patron est claire

« Je ne saurais donner suite à aucune "recommandation" qui tendrait à entamer l'autonomie de gestion de l'entreprise... » Cette phrase peut difficilement passer pour « un signe du changement ». Du coup, c'est la droite qui, lors de la séance du conseil régional, demandait pourquoi la lettre de Michelin n'était pas « rendue publique » : le patron leur en avait certainement fourni le double et les giscardiens et chiraquiens de service pouvaient s'amuser aux dépens des dirigeants socialistes occupés à faire croire en la conversion de François Michelin à la dynamique du changement...

Effet de tribune facile pour la droite, cette lettre n'a cependant pas été publiée par elle : par crainte des travailleurs qui ne peuvent rester passifs devant une telle morgue.

De quoi s'agit-il en effet ? D'une réponse grossière : Michelin fait savoir qu'il accepte les fonds publics prévus pour un plan de mise en préretraite de 2 000 travailleurs de la région et pour « une politique de diversification industrielle régionale à étudier ».

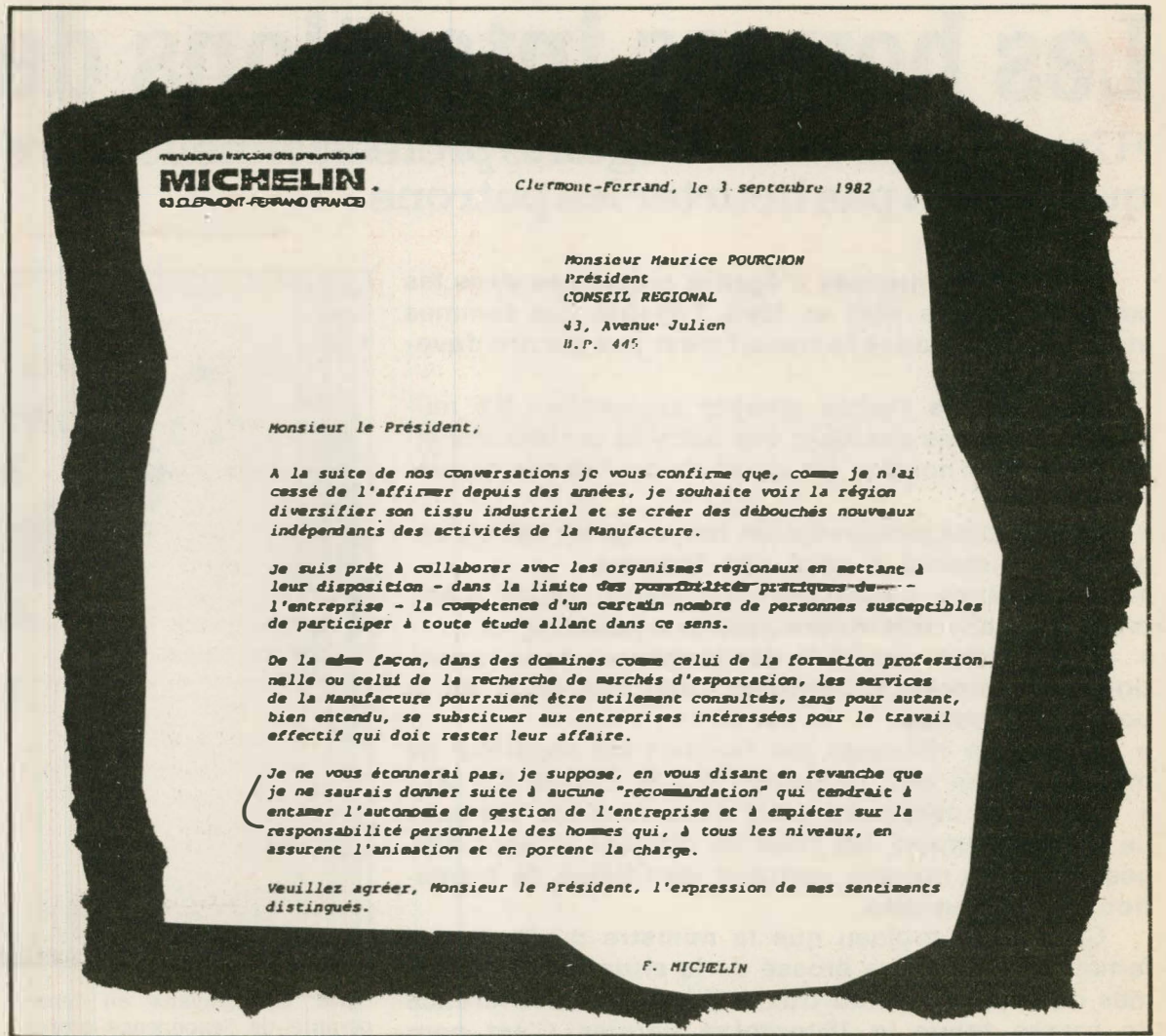
Chevènement obéira-t-il ?

Pour ces deux dossiers, il est prêt à « mettre à la disposition des organismes régionaux » des membres de son haut personnel d'encadrement et de gestion. N'est-ce pas la meilleure façon de veiller aux intérêts de son groupe ? Surtout si personne ne proteste contre sa réaffirmation de la liberté patronale totale !

Il vaut donc la peine de préciser, pour celui des deux dossiers déjà chiffré, ce que Michelin va encaisser des fonds publics. Si Chevènement, ministre de l'Industrie, donne son accord.

La facture est salée : Michelin compte supprimer 3 000 emplois, au titre des « préretraites », sans pour autant embaucher. Cela lui fera économiser 18 milliards, étant bien entendu que la charge de travail sera répartie sur le personnel restant. Toutefois, 12 % du salaire brut des préretraités restent « à la charge de l'entreprise », soit 1,5 milliard. Pendant le même temps, les ASSEDIC auront à payer 6,96 milliards et la Sécurité sociale y perdra 6 milliards de cotisations...

Comme l'écrit la CFDT-Michelin, à laquelle nous empruntons



ces calculs, « il est inacceptable de voir détruit l'emploi, rogné le pouvoir d'achat, ponctionnés les organismes sociaux au seul bénéfice de l'entreprise »...

Mais à ce scandale s'en ajoutent d'autres. Tout d'abord, ce sont les salariés restant chez Michelin qui paieront la charge financière due pour les préretraités. En effet, pour avoir le droit de réaliser cette opération avec le Fonds national de l'emploi, Michelin doit abaisser la durée réelle du travail à 39 heures. Il le fait en ne comptant pas les pauses dans le temps de travail des postés, et en baissant cependant une partie des salaires en fonction de la baisse officielle du temps de travail. Cette « compensation » de la réduction du temps de travail va entraîner une baisse moyenne des salaires, entre 100 et 150 F par personne,

soit une économie de 2,3 milliards, couvrant largement le 1,5 milliard dû aux ASSEDIC par Michelin au titre des 3 000 préretraités !

Au même moment, scandale supplémentaire, Michelin « donne des informations économiques sur son entreprise » pour révéler qu'elle est, comme beaucoup d'affaires françaises, « en déficit ». C'est, historiquement, la première fois. Entre-temps, curieusement, il semble bien que les comptes de Michelin en Suisse et aux Bermudes se soient gonflés. Mais nul n'a le droit d'y mettre son nez : Michelin « ne veut pas entamer l'autonomie de gestion de l'entreprise »...

Bien sûr, rien n'est encore réglé : Chevènement obéira-t-il à ce patron qui cherche à faire fonctionner le tiroir-caisse de la majorité PS-PC à son profit ? Ou

bien les exigences ouvrières se feront-elles entendre assez fort ? Dans le sens, par exemple, de la CFDT-EDF de Clermont : récemment, elle rappelait qu'« il n'est pas question d'accepter une cotisation pour l'UNEDIC qui ne viendra pas combler le déficit des caisses chômage mais servira à financer des suppressions d'emplois comme celles envisagées par Michelin ». Donnant toute sa portée politique à cet affrontement avec Michelin, d'ailleurs, une « lettre ouverte » circule parmi les salariés de l'entreprise, adressée à Maurice Pourchon, à Lajoinie (PC), à Chevènement, à François Mitterrand : « Qui dirige ? Michelin et les patrons ou vous à qui nous avons donné la majorité absolue ? »

Qui peut nier que cette question soit décisive aujourd'hui ?
Pierre Rème

Vireux vivra

• Dans les Ardennes, comme en Lorraine, le plan acier est rejeté

WEEK-END d'affrontements à Vireux, dans les Ardennes... Comme chaque fin de mois depuis le printemps. « Dès le mois de juin, commente le Quotidien de Paris du 1^{er} novembre, naquit la coalition des cocus du système : les écolos qui avaient écouté Paul Quilès affirmer que ni Plogoff ni Chooz [à côté de Vireux] ne seraient nucléarisés, et les travailleurs de l'acier trompés par d'autres promesses électorales et socialistes. » Autour de deux pages consacrées aux « enragés des Ardennes », ce canard de combat de la droite ne traite, au fond, qu'un seul thème : « L'étonnante coalition des verts et des rouges. » Facile ! Vrai si on regarde la radicalisation politique des travailleurs de cette région. Mais, à l'inverse de ce que veut « expliquer » la presse de droite, à l'opposé d'un phénomène « marginal » ou « minoritaire » : dans les Ardennes la presse, beaucoup plus près de la réalité, titre sur « 40 heures de révolte pour 830 emplois »...

C'est sur cet écart entre la réalité du combat de Vireux et son écho dans la presse et la télé qu'il faut aujourd'hui réfléchir : le PS et le PC n'ont-ils à offrir que les escadrons de CRS et gardes-mobiles aux travailleurs, aux jeunes, aux antinucléaires ? Jusqu'où va la puissance

du lobby nucléaire sur l'EDF ? Et les ordres donnés par les « autorités européennes » pour l'avenir de la sidérurgie valent-ils une telle répression ?

Ces questions ne peuvent pas rester en suspens jusqu'à la fin novembre. Le PS et le PC doivent prendre leurs responsabilités. Qu'ils réfléchissent, en effet, aux événements du week-end dernier : alors que les antinucléaires manifestaient pacifiquement, c'est un rassemblement de deux cents sidérurgistes avec leurs familles qui a relancé les hostilités. Des jeunes de quatorze et quinze ans n'ont pas supporté la présence des flics, véritable provocation après ces deux mois de mobilisations qui laissent le pouvoir silencieux. Quant aux quatre travailleurs arrêtés, ils ont dû être relâchés « pour rétablir le calme ». Et l'intersyndicale de la Chiers a soutenu une manifestation réclamant le départ d'une compagnie de CRS, comme on l'avait déjà vu, à Longwy, du temps de Giscard !

Les faits sont là : malgré les fausses promesses de reclassement annoncées par Chevènement, malgré l'absence de propositions d'action au niveau national, ceux de Vireux ne lâchent pas prise. Mieux, après avoir marqué le pas pendant quel-

ques semaines, la lutte prend un nouvel essor : un journal, une radio libre viennent d'être lancés...

Par leur ténacité, ils prouvent que

« le dossier », pour parler comme les « camarades ministres » du PS et du PC, ne pourra pas être refermé. Et ce qui est vrai à Vireux ne l'est pas moins à Pompey (près de Nancy) où



le directeur a, le 28 octobre dernier, été séquestré à l'appel de la CGT et de la CFDT. De même, à Longwy, où, instruits par l'expérience de 1979, les travailleurs débattent et expriment la volonté d'une réelle unité pour l'action.

Que la majorité ait décidé de se taire devant les travailleurs pour mieux appliquer les directives patronales, personne n'en doute. Mais, visiblement, les travailleurs ne l'entendent pas de la même façon.

P. R.

Critique Communiste
revue mensuelle de la Ligue Communiste Révolutionnaire
13 novembre 82 12 fr.

Un budget inaccoutumé pour les travailleurs

Les confédérations ouvrières et la politique salariale du gouvernement

LES GREVES OUVRIERES DEPUIS LE 10 MAI

Le PS et l'appareil répressif de l'Etat

La dissolution de Solidarité (article et documents)

Les bonnes intentions de Madame Roudy

• Un projet de loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes qui ne veut pas heurter les patrons

Malgré les principes d'égalité proclamés dans les constitutions de 1946 et 1958, l'égalité des femmes et des hommes dans le travail n'est pas encore devenue une réalité.

Alors que la France compte aujourd'hui 8,5 millions de femmes exerçant une activité professionnelle et que leur nombre n'a cessé de croître ces dernières années,

- Les hommes perçoivent en moyenne un salaire supérieur de moitié à celui des femmes.
- Les femmes n'exercent que trente types d'emplois, soit dix fois moins que les hommes.
- Elles ne sont que 28 % des stagiaires de la formation professionnelle continue, bien que 40 % de la population active.
- Le taux de chômage des femmes est supérieur de moitié à celui des hommes (12,6 % contre 8,5 %).
- Malgré la mixité en droit dans tous les secteurs de l'enseignement, les filles se dirigent et sont dirigées dans un nombre restreint de filières de formation professionnelle.

C'est là le tableau que la ministre du Droit des femmes, Y. Roudy, a brossé de la situation des femmes dans le monde du travail, lors d'une conférence de presse tenue le 19 octobre dernier. C'est pour combattre cette situation qu'elle se propose de déposer prochainement un projet de loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. « L'emploi des femmes ne doit pas rester un marché de seconde zone. » Intention fort louable, mais qu'en est-il vraiment ?

Le ministère des Droits de la femme, après une campagne sur la contraception, lance une campagne contre les discriminations professionnelles que subissent les femmes. Vous avez déjà dû voir à la TV les premiers spots publicitaires : le départ d'une course à pied entre un homme et une femme ; devant la femme plusieurs obstacles ; retour en arrière, l'homme et la femme recommencent leur course sans handicap pour la femme. L'exemple est ambigu : après les handicaps sociaux (d'ailleurs quels sont-ils ?), restent les handicaps physiques, naturels. Cela illustre bien la difficulté à faire appréhender ces notions de discriminations, de montrer toutes les inégalités subies par les femmes.

N'aurait-il pas mieux valu des débats, des tables rondes, des témoignages, des enquêtes dans des bureaux, dans des usines,

par branche professionnelle ?

En tout cas, cette campagne publicitaire s'échelonne sur six mois : la deuxième partie devrait traiter de la formation des jeunes femmes.

Le tout sera concrétisé par le dépôt au Parlement, dès cette session aux dires du ministère des Droits de la femme, d'un projet de loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Ultérieurement, un projet de loi antisexiste, calqué sur la loi antiraciste, devrait compléter ce dispositif visant à faire disparaître les discriminations sexistes de tous ordres.

Le contenu de la loi sur l'égalité professionnelle

Tout d'abord, les points positifs : Madame Roudy s'est efforcée de définir la notion de valeur



égale des travaux en tenant compte de l'expérience professionnelle ainsi que de la pénibilité du travail. Cela devrait permettre de lutter contre les inégalités salariales appliquées par le patronat prétextant des classifications différentes.

La clause « sauf motif légitime » permettant aux employeurs de ne pas embaucher de femmes a été supprimée. La loi devra s'appliquer dans les différents établissements d'une même entreprise et aux différentes entreprises d'une même unité économique et sociale. Cela aurait permis aux femmes d'Essilor de gagner leur procès ; en effet, les salaires de leur entreprise étaient largement inférieurs à ceux d'une entreprise voisine à majorité masculine, dépendant du même groupe, produisant les mêmes lunettes mais en plus avec un rendement inférieur. Elles ont perdu leur procès, chaque entreprise pouvant alors appliquer ses propres salaires.

Les syndicats pourront attaquer l'employeur à la place de la femme mais ils ne pourront toujours pas le faire pour un groupe. Point complètement négatif :

l'entreprise reste de manière privilégiée le lieu des partenaires sociaux traditionnels, patronat et syndicats. Les associations féministes, dans la lignée des lois Auroux, sont toujours exclues du cadre de l'entreprise et ne pourront pas se porter partie civile en défense d'une salariée ou d'une chômeuse.

Enfin, des dispositifs complètement nouveaux sont mis en place : les employeurs devront présenter tous les ans un rapport faisant apparaître la situation comparée des hommes et des femmes. Ce rapport complètera le bilan social déjà demandé aux entreprises.

Au vu de ce rapport, l'employeur seul, ou sous l'impulsion du comité d'entreprise, pourra décider un plan de rattrapage tant dans le recrutement, la formation, la promotion des femmes.

Ce plan peut devenir obligatoire si, lors d'un procès intenté soit par une femme, soit par un syndicat, il est prouvé que la discrimination est générale dans l'entreprise ; dans ce dernier cas, le juge peut enjoindre l'employeur de fournir un plan de rattrapage.

Ce projet apparaît nettement en retrait par rapport à la loi antisexiste présentée par le PS avant mai 1981 (il faut redire que le contenu du deuxième projet n'a pas encore été dévoilé). Il montre encore une fois clairement le refus de s'affronter au patronat : le gouvernement est prêt à faire des cadeaux (incitations financières) mais les sanctions ne sont pas prévues sérieusement.

Il est clair que cette loi arrive dans un contexte de crise économique : le sort des femmes n'est plus prioritaire. Rappelons que le gouvernement et le patronat favorisent le temps partiel plutôt que la réduction du temps de travail et la création d'équipements collectifs qui seraient les principaux remèdes pour obtenir un réel emploi des femmes. Nous voyons que la mobilisation des femmes ne doit pas ralentir, que nous devons poursuivre les travaux commencés lors des Assises et des Etats généraux sur le travail des femmes. Nous devons tout faire pour que ces lois et ces campagnes soient améliorées et que les discriminations tendent réellement à disparaître.

Marie-Annick Vigan

LES EVEQUES VEULENT DES ENFANTS

• « Vont-ils tricoter des layettes pour les spermatozoïdes ? »

(Guy Bedos)

REUNIE à Lourdes à la fin du mois dernier, l'assemblée des évêques français a adopté un texte, « L'avenir du peuple », condamnant à la fois le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale et l'avortement en général.

Violence de la condamnation, anathème jeté sur une société qui, « mettant sur le même pied la mort et la vie de ses enfants, s'engage dans un processus suicidaire. Une culpabilité que l'on s'efforce de nier ressurgira tôt ou tard en violence et en désespérance ». L'épiscopat français n'a pas ménagé ses mots !

L'authenticité de cette réflexion sur la « vie humaine » est vite battue en brèche. Sans remonter bien loin, les mêmes

évêques n'ont pas trouvé un mot pour condamner le massacre des Palestiniens au Liban...

Il faut se rappeler aussi que la loi Neuwirth légalisant la contraception, votée fin décembre 1967, avait subi en son temps le même sort de la part de cette même assemblée. Aujourd'hui encore, l'Eglise n'admet qu'une seule méthode contraceptive, c'est-à-dire l'abstinence pendant la période présumée de fécondité de la femme.

Hypocrisie de cette institution qui prétend que respecter la vie humaine — au stade de la rencontre entre l'ovule et le spermatozoïde — c'est respecter les femmes ! Les femmes considérées uniquement de par leur fonction de procréation, bien entendu ! Sinon, comment comprendre cette exhortation à l'abnégation : « Il faut admirer le courage de celles qui font face. »

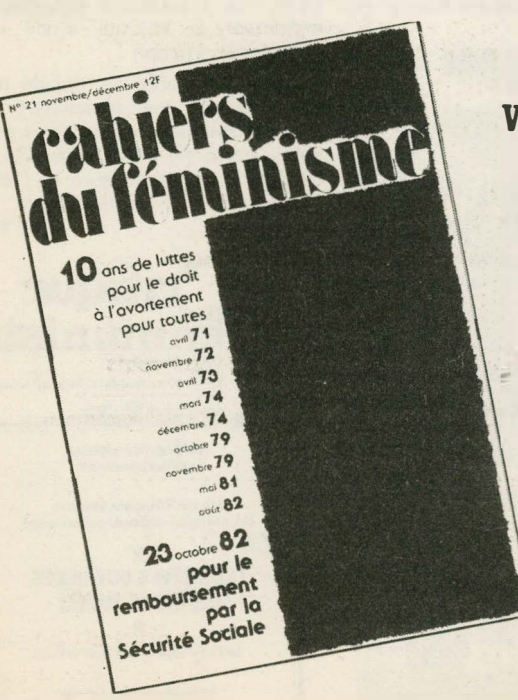
Les autres, « celles qui ne font pas face », sentent donc le soufre, et tant pis si elles avortent dans les pires conditions, tant pis si c'est au péril de leur vie.

Ainsi l'Eglise campe sur ses positions séculaires mais en plus — et c'est grave — voilà que ressurgissent à l'occasion du remboursement de l'IVG des volontés de régenter la vie publique. « Le financement pose à tous le problème de conscience. Il rend désormais complices, malgré eux, ceux qui a juste titre réprouvent l'avortement. Il s'agit là d'une violation grave des consciences. » Qu'est-ce d'autre qu'un soutien même pas déguisé à l'appel lancé quelques jours plus tôt par le cartel « pour le respect de la vie » à boycotter le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale en « réduisant la quote-part à l'impôt sur le revenu » ?

Les évêques français, dans leur déclaration, ne font que prouver, s'il en était besoin, leur nature profondément réactionnaire ainsi que celle de l'idéologie qu'ils véhiculent. Mais, pire, côte à côte avec Laissez-les vivre et la droite, ils jouent le rôle d'un vulgaire groupe de pression.

S. F.

VIENT DE PARAITRE



10 ans de luttes pour le droit à l'avortement pour toutes

avril 71

novembre 72

avril 73

mai 74

décembre 74

octobre 79

novembre 79

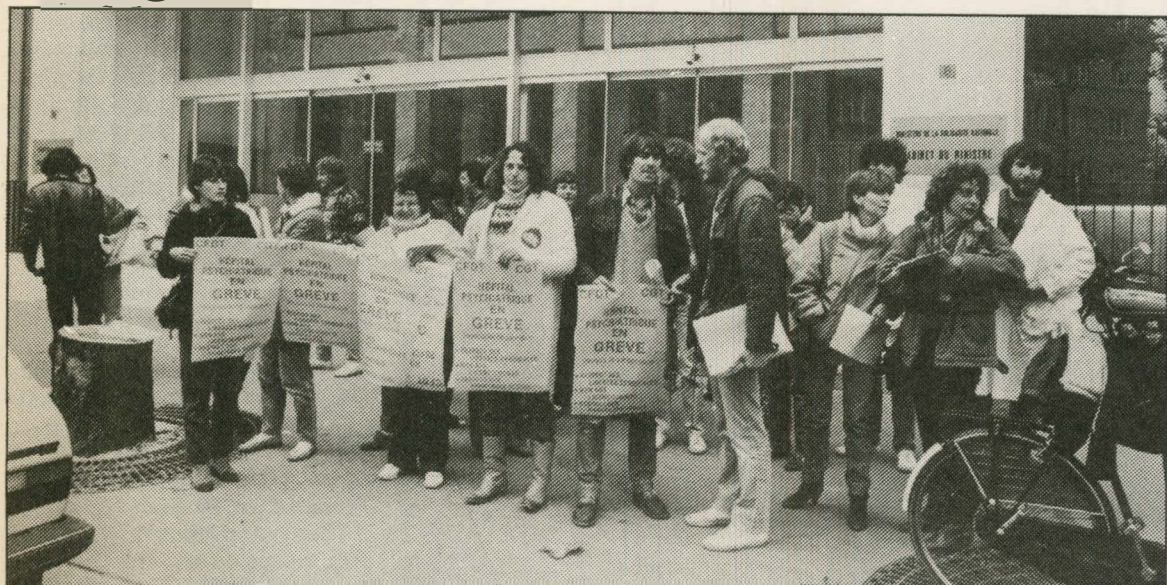
mai 81

octobre 82

23 octobre 82 pour le remboursement par la Sécurité Sociale

► Hôpital psychiatrique de Sotteville-lès-Rouen

• Troisième semaine de lutte contre un directeur arrogant



Les grévistes montent le piquet devant le ministère de la Santé mercredi matin. Mercredi midi, ils ont bloqué le TGV en gare de Lyon... attendant que les négociations prennent réellement le départ.

L'hôpital psychiatrique de Sotteville-lès-Rouen est entré dans sa troisième semaine de lutte. La mobilisation massive du personnel n'a pas encore eu raison des provocations du directeur (atteintes aux libertés syndicales, dénonciations nominales par affiches de service des participants aux assemblées générales, menaces sur le droit de grève).

Le ministère de la Santé, maintes fois sollicité par les grévistes, n'a toujours pas utilisé son autorité pour remettre le directeur au pas. Les « nouveaux droits des travailleurs » à l'hôpital psychiatrique sont remplacés par les « nouveaux abus du directeur ». Le ministre du Travail devrait dire aussi son mot !

Un directeur qui vole haut...

Il mène sa lutte à sa façon, soutenu par la droite qui règne au conseil d'administration de l'hôpital. Sa dernière trouvaille, c'est de payer les grévistes 17/30^e de leur salaire d'octobre (ils ont entamé la lutte le 18 octobre...) alors que les soins aux malades ont été maintenus par les grévistes... et quel que soit le nombre d'heures de grève effectif de chaque agent, c'est manifestement du vol. Certains qui n'avaient fait grève qu'une journée du coup ont rejoint la lutte. Mardi, ils étaient 350 à l'assemblée générale, la plus massive depuis le début.

On les renvoie pour négocier

de la préfecture, au directeur... au ministère. Mercredi matin 3 novembre, des grévistes se sont installés en « piquet permanent » devant le ministère de la Santé. Ils attendent que le ministère prenne ses responsabilités pour faire cesser les agissements du directeur-saboteur du changement.

L'heure est à l'action Monsieur le Ministre

Quand les habituels coups bas de la droite contre le vote du 10 mai s'allient aux comportements d'un directeur « mégalo » pour le moins, il est temps d'agir Monsieur le Ministre ! A l'heure où nous bouclons, les grévistes attendent toujours...

► Assises nationales de la fédération de l'énergie CGT

• De nombreuses interventions pour une « action nationale dure »

PLUS de 4 000 délégués des usines, chantiers et bureaux d'EDF-GDF se sont réunis en Assises nationales à l'appel de la fédération CGT de l'énergie, pour analyser la situation et décider de l'action après les négociations salariales.

Les propositions des directions générales EGF, 8 % pour 1982 et 1983, ont dans un premier temps été unanimement rejetées par les fédérations syndicales. Le 27 septembre, une plate-forme commune CGT-CFDT-FO-CFTC-UNCM (CGC) était signée ; elle exigeait le maintien du pouvoir d'achat pour tous et la progression des petits salaires, le rattrapage depuis juillet 1982, les 38 heures au 1^{er} octobre sans baisse de salaire, une clause de sauvegarde du pouvoir d'achat pour 1983, etc. Un front uni syndical s'était constitué, appelant à la grève les 140 000 agents EGF.

Les directions ont alors proposé, avec l'accord du gouvernement, d'ajouter 0,3 % de masse salariale et elles ont soumis cinq formules de répartition pour appâter les fédérations. Le front syndical a commencé à se rompre le 20 octobre, les ministères retirant de fait leur signature de la plate-forme unitaire.

Les Assises de la fédération CGT ont réaffirmé leur soutien à cette plate-forme et le besoin d'agir sur sa base. Plus de 50 intervenants se sont succédés ; ils ont notamment

proposé une action nationale « dure », avec grève de 24 heures, manifestations et coupures de courant. A part le syndicat de Blois, tous étaient d'accord avec cette perspective, la plupart soulignant que l'action devait être commune pour tout le secteur public et nationalisé, certains proposant de plus la coordination avec le secteur privé.

Les interventions ont mis l'accent sur la nécessité de ne pas laisser le gouvernement céder aux pressions du patronat et faire une politique contre les travailleurs. Comme l'ont dit beaucoup de délégués : « Les patrons font descendre dans la rue les notaires, les médecins, les gros agriculteurs et les "petits patrons" ; nous aussi nous devons descendre dans la rue ! Les patrons et le gouvernement verront la force des grandes manifestations ouvrières ! »

L'intervention de clôture de François Duteil, secrétaire général de la fédération CGT, était sensiblement différente. Après avoir rappelé l'opposition de la CGT au blocage des salaires, il a dit que la fédération était d'accord « avec les orientations globales du gouvernement », puis il a demandé que se réouvrent de véritables négociations et a dit que si cela n'était pas fait, la fédération appellerait à une « action dure avec toutes ses conséquences ». Cela restait bien vague après les inter-

ventions des délégués...

La direction fédérale veut renouveler la tactique employée lors du blocage des salaires : protester, faire des « actions dures »... une fois les décisions prises ! Il n'est certes jamais trop tard pour bien faire, mais attendre novembre pour envisager une « action dure » ! Pourquoi ne pas l'avoir fait dès octobre ? Pourquoi ne pas préciser quelle action ? Pourquoi ne pas proposer à toutes les fédérations du secteur public ce qu'ont proposé les délégués des assises : une grève de 24 heures avec manifestations ? La gêne que ressentent de nombreux adhérents CGT, qui ont l'impression que « la CGT ne veut surtout pas gêner le gouvernement » était bien présente lors du discours de F. Duteil.

Le but fixé aux assises par la fédération est apparu : regonfler les troupes avant les élections de représentativité qui ont lieu le 4 novembre et préparer un baroud d'honneur pour faire payer aux fédérations minoritaires leur rupture sectaire de l'accord du 27 septembre.

Mais par les délégués et leurs interventions, le contenu des assises a été différent : elles ont montré qu'à l'échelle de masse, les travailleurs et les adhérents CGT veulent agir pour contraindre le gouvernement à changer de politique, à rompre avec le patronat et satisfaire les revendications.

J. Lahire



SOUSCRIPTION

Les élections auront donc lieu début mars : le compte à rebours commence pour rassembler le million nécessaire à la LCR pour présenter des listes unitaires révolutionnaires aux municipales. C'est réalisable si, durant les quatre mois qui viennent, chaque cellule, chaque camarade, tous ceux et celles qui veulent faire campagne avec nous collectent cet argent le plus rapidement possible.

Pour cela, le plus simple est de fixer des objectifs, ville par ville, cellule par cellule, camarade par camarade. Ainsi, les camarades de Toulouse nous font savoir « que l'objectif fixé par la ville est un minimum de 30 000 F, qu'ils fe-

ront un envoi par semaine, même petit... » Nous avons reçu les premiers envois d'Alès, Quimper, Nantes, Beauvais, Bayonne... Nous avons aussi reçu directement les envois de ceux et celles qui traditionnellement nous donnent le coup de main à chaque échéance importante de la lutte de classes. Dans quelques jours, les primes de fin d'année vont commencer à tomber : n'attendez pas que les fêtes soient passées par là pour faire votre chèque de fin d'année à la LCR ! Que tous ceux et toutes celles qui viendront à la Conférence ouvrière en profitent pour remettre les premières collectes !

SOUSCRIPTION REÇUE A MONTREUIL

Paris 13 ^e , Danielle	100
Cazals, Jules Fourrier	120
Mayenne, A. B., militant CFDT	100
Paris, Pierre	400
Paris 12 ^e , Didier	100
St-Cyr-l'École, Luc	500
Paris 20 ^e , Gérard	100
Audun-le-Tiche, Marie	400
Vierzon, J et S	350
Carcassonne, Jean-Luc	100
La Seyne, Philippe	100
Marseille, Daniel	100
Lille, Jean-Marie,	100
Thizy, Jean-Pierre	15
Total	2 585

Trappes, militante PS, Paris	200
Trappes, militant	200
Beauvais, militant CFDT/SIF	500
Beauvais, Marseille-en-Beauvais	30
Trappes	200
Alès, premier versement pour une liste révolutionnaire unitaire aux municipales	1 500
Paris, « pour voir la vie en rouge »	300
Paris, cellule télécoms	5
FD 91, cellule enseignante	1 000
Nantes, un travailleur immigré	100
Nantes, sympathisants	200
Nantes, M. T.	100
Quimper, Lisette	100
Quimper, Thierry, Myriem, Auray	100
Quimper, Annaïg, Douarnenez	50
Quimper, Jean-Michel, enseignant Le Gulivinec	100
Bayonne	600
Orléans	70

SOUSCRIPTION COLLECTEE PAR LES CAMARADES DE LA LCR

Toulouse, Pierre, militant LCR	2 000
Quimper, électronique	100
Quimper, travailleur des PH	100
Grenoble, cellule santé	100
Total	2 300

TOTAL REÇU

Total	7 645
Total	10 230

MUNICIPALES IL NOUS FAUT 1 000 000 F

Je souhaite m'associer à la campagne municipales

Je suis prêt(e) à prendre place sur une liste révolutionnaire unitaire

Je m'engage à soutenir financièrement cette campagne

je verse F

je verserai F par mois

(chèque à l'ordre de la LCR) _____

NOM

Prénom

Profession A retourner

Adresse à Michel Rousseau,
2, rue Richard-Lenoir
93108 Montreuil

Le droit d'asile menacé

• Procédure d'extradition contre deux Italiens, répression contre des réfugiés basques, rétablissement des visas : les engagements du 10 mai sont abandonnés

VA-T-ON vers une reprise des extraditions et vers une limitation du droit de séjour des étrangers sur notre sol ? Une série de faits concordants le laisse craindre.

Il y a d'abord l'avis rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, en faveur de l'extradition d'Oreste Scalzone et Maria-Grazia Barbierato. Oreste Scalzone, ancien leader de l'Autonomie ouvrière italienne, fut, bien que bénéficiant d'un titre de séjour en bonne et due forme, arrêté le 29 août sur requête des autorités de la péninsule, puis remis en liberté provisoire. Maria-Grazia Barbierato, jeune ouvrière de 24 ans, ancienne déléguée syndicale de la SOILAX de Milan avait, elle, été appréhendée le 4 juin alors que, gravement malade, elle venait d'arriver en France.

Une décision triplement scandaleuse

La décision de la chambre d'accusation est triplement scandaleuse. D'abord, parce que le dossier ficelé par la justice italienne ne repose que sur les déclarations de terroristes « repentis ». Or on sait que, dans ce pays, des lois promulguées en 1980 et 1981 légalisent la pratique de la délation contre d'importantes réductions de peine. Les aveux obtenus dans de telles conditions sont singulièrement sujets à caution et personne ne cherche, d'ailleurs, à en prouver la véracité. Dans le cas de Scalzone, deux « repentis » parlent de trafics d'armes et de participation à des réunions ayant pour objectif de préparer des attentats. Mais les services italiens ne précisent pas de quelle organisation il s'agit, pas plus qu'ils n'indiquent le nom des délateurs. L'avocat général Galant dut lui-même reconnaître devant la chambre d'accusation : « Le nom de Scalzone a été livré en pâture. On ne nous donne le nom d'aucun témoin qui aurait assisté à ces réunions et les autorités italiennes n'invoquent pas sa participation personnelle aux attentats. On ne peut donc pas retenir ces éléments, à moins de tomber dans le domaine de la responsabilité collective. »

En second lieu, l'autorisation d'extradition ne peut se comprendre par les nécessités de la lutte contre le terrorisme. On peut contester l'action du courant autonome qui a justifié la violence minoritaire et absurde des Brigades rouges. Mais, en demandant légalement un permis de séjour, les dizaines de militants italiens qui — comme Scalzone et Barbierato — ont franchi les Alpes dès l'annonce de la défaite de la droite en France, manifestent leur volonté de rompre avec cet engrenage infernal. Que l'on sache, les auteurs de crimes comme celui de la rue des Rosiers ne laissent pas, eux, leur adresse à la préfecture de police.

Enfin, il n'existe aucune garantie quant au traitement de ces militants, s'ils étaient remis aux autorités de leur pays. La législation en vigueur en Italie permet de conserver des gens au secret pendant des années, sans apporter la preuve de leur culpabilité et



Oreste Scalzone

sans que leur situation soit régularisée par un procès. Toni Negri, un autre dirigeant de l'Autonomie ouvrière, est par exemple détenu depuis trois ans et demi, son jugement étant périodiquement ajourné.

C'est donc la première fois, depuis le 10 mai 1981, qu'une instance judiciaire remet en cause le droit d'asile. La responsabilité du gouvernement est pleinement engagée. Certes, la chambre d'accusation a rendu un verdict contraire aux vœux du ministère public représentant la chancellerie. Il faut probablement y voir la volonté de certains secteurs de la haute magistrature de mettre le pouvoir dans l'embarras en le contraignant à faire la preuve de son « laxisme » en refusant l'extradition, ou à se déjouer aux yeux de ceux qui l'ont élu, en revenant sur une promesse essentielle du candidat Mitterrand. Il reste que l'exécutif a préparé le terrain à cette situation. Qui ne se souvient des charges de Gaston Defferre contre les réfugiés politiques ? Et le 15 octobre encore, Robert Badinter n'hésita pas à entacher sa réputation de libéralisme, en indiquant au Sénat : « L'accès du droit d'asile peut être envisagé de façon plus restrictive. »

Les Basques dans le collimateur

Plus encore que dans le cas italien, c'est au Pays Basque que les reculs gouvernementaux dans ce domaine sont les plus sensibles. Le 11 octobre, Jesus Abrisqueta, responsable présumé de l'ETA politico-militaire (huitième assemblée) était arrêté à Saint-Jean-de-Luz et inculpé. Quatorze jours plus tard, devant l'inconsistance des charges, le juge d'instruction dut rendre une ordonnance de mise en liberté provisoire. Mais le parquet fit immédiatement appel de cette décision. Une attitude dont les motivations politiques sont évidentes, comme le dénonce M^e Gonzales l'avocat du dirigeant

basque : « Le parquet fait systématiquement appel désormais, contre les demandes de mise en liberté formulées au profit des réfugiés basques. »

On peut redouter qu'après les élections du 28 octobre, les socialistes français ne veuillent aider leurs amis espagnols à désamorcer l'hostilité d'une armée à peine sortie du franquisme, en donnant le feu vert aux extraditions. Tout paraît prêt dans ce but. Supprimé en 1979 par le régime giscardien, le statut de réfugié politique n'a toujours pas été rétabli pour les Basques. En outre, comme l'indique le comité de soutien aux réfugiés basques, « la durée des récépissés de séjour est passée de trois mois à dix jours. Les cartes de travail et les aides sociales sont de plus en plus difficiles à obtenir. Les tracasseries policières sont incessantes (...) Treize réfugiés

sont actuellement emprisonnés dans l'Etat français ».

L'extradition de nationalistes basques constituerait un acte d'une extrême gravité. Chacun sait en effet que, quelle que soit l'équipe au pouvoir, les hommes mis en place par la dictature continueront à exercer leurs fonctions dans les commissariats et les prisons de l'Etat espagnol. Le 13 février 1981, Jose Arregui, militant de l'ETA, mourait dans sa cellule de Carabanchel sous les coups des tortionnaires. Et il existe des centaines de témoignages relatant les sévices dont sont victimes les prisonniers politiques.

Les cas de Scalzone, Barbierato et Abriskeda — pour ne pas parler de ceux des trois Irlandais interpellés en août à Vincennes — ne sont pas des « bavures ». On assiste actuellement, en matière de droits démocratiques

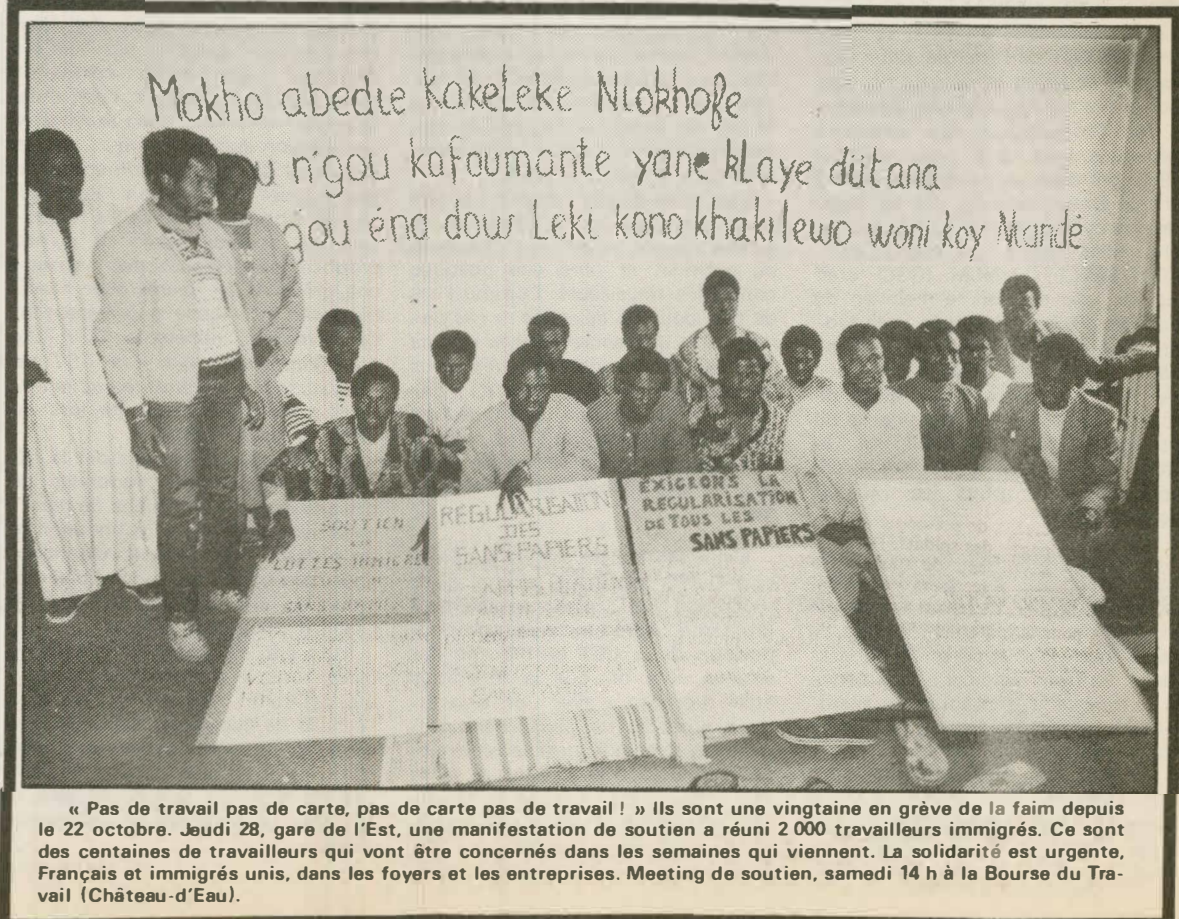
à un brutal retour en arrière au regard des engagements initiaux du PS et du PC. Devant les pressions de la droite, des secteurs réactionnaires de l'appareil d'Etat, le nouveau régime a choisi de céder. Chevauchant le sentiment d'insécurité qu'entraîne l'accroissement de la délinquance et du terrorisme, il entend montrer sa fermeté. Fût-ce au prix d'une atteinte aux libertés fondamentales et d'un amalgame entre des réalités fort différentes. Fichier informatisé, augmentation du nombre des policiers, réorganisation de l'appareil répressif (1) sont les principaux éléments de ce nouveau cours.

Tout naturellement, les étrangers, boucs émissaires de toutes les campagnes de presse, sont des victimes désignées. Parallèlement aux mesures qui touchent les Italiens et les Basques, le secrétariat d'Etat à la Sécurité publique vient d'annoncer le rétablissement des visas de séjour. Premiers concernés, les ressortissants latino-américains : depuis quelques semaines, certains d'entre eux ne se voient plus octroyer que des permis n'excédant pas six mois. Comme il paraît loin le temps où le chef de l'Etat saluait à Mexico ceux qui s'opposaient aux dictatures sanglantes de ce continent.

Restreindre le droit d'asile ne contribuera nullement à combattre le terrorisme. Au contraire, cela ne peut qu'inciter certains secteurs n'ayant rien à perdre à se lancer dans de nouvelles et dramatiques fuites en avant. C'est pourquoi il convient d'exiger le retour immédiat aux promesses du 10 mai. Cela signifie tout d'abord le refus de toute extradition. Cela implique également le droit pour les réfugiés d'exercer librement une activité politique. Faute de quoi, le droit d'asile se résumerait à une simple autorisation de logement.

Christian Picquet

1. Dans son numéro de novembre, « Critique communiste » publie un premier bilan de l'action gouvernementale en ce domaine.



« Pas de travail pas de carte, pas de carte pas de travail ! » Ils sont une vingtaine en grève de la faim depuis le 22 octobre. Jeudi 28, gare de l'Est, une manifestation de soutien a réuni 2 000 travailleurs immigrés. Ce sont des centaines de travailleurs qui vont être concernés dans les semaines qui viennent. La solidarité est urgente, Français et immigrés unis, dans les foyers et les entreprises. Meeting de soutien, samedi 14 h à la Bourse du Travail (Château-d'Eau).

12 novembre : mobilisations à Paris et en province

NON AUX CREDITS DE GUERRE! OUI AUX REVENDICATIONS DES SOLDATS!

N° 1

LA CASERNE


Édité par
la Ligue communiste révolutionnaire
et
les Jeunes communistes révolutionnaires

NOV. 82

EDITORIAL

Un bulletin révolutionnaire pour les soldats, c'est ce que veut être La Caserne. Les militants de la LCR et des JCR qui l'éditent sont partie prenante des luttes dans les bases, les camps et les casernes depuis longtemps ainsi que de l'activité de soutien organisée dans la jeunesse et dans la classe ouvrière.

La Caserne, parce que ce bulletin a de glorieux ancêtres. Ce fut d'abord le titre du journal du PC destiné aux soldats dans les années vingt à l'époque où ce parti se réclamait de l'antimilitarisme révolutionnaire. Ce fut aussi plus près de nous le nom du bulletin du Front des soldats, marins et aviateurs révolutionnaires de 73 et 75.



Les généraux putschistes et assassins du camp de l'Algérie française ne doivent pas être réintégrés dans leur grade et fonction au sein des armées. C'est ce qu'a fini par admettre le Parlement après les interventions de nombreux élus du PC et du PS. Le Président de la République et le Premier ministre ne sont pas de cet avis. Nous, si, nous pourrions...

Un bulletin régulier d'agitation des révolutionnaires à destination des soldats, c'est ce que sera « La Caserne ». Au sommaire de ce premier numéro, l'éditorial, un article sur le budget militaire 1983, un autre sur la présence des troupes françaises au Liban et des nouvelles brèves. « La Caserne », qui reprend une vieille tradition révolutionnaire, celle du PC des années vingt et plus près de nous celle du Front des sol-

LE 12 novembre, devant les préfetures en province et à l'Assemblée à Paris, ce sont les mêmes exigences qui se manifesteront un peu partout en France. L'Assemblée débattre ce jour-là du budget militaire 1983 que lui propose le gouvernement. Ce jour-là aussi, quatre soldats seront toujours enfermés pour le seul crime de s'être exprimés et d'avoir agi en faveur des six mois et des droits démocratiques, une double promesse que leur avaient fait justement les hommes qui siègent aujourd'hui au banc du gouvernement.

La fausse opposition de la droite

Pour le reste, le décor pour ce débat est déjà planté. Principal accessoire, les hommes de droite du parti giscardien et de celui de Chirac vont élever la voix pour réclamer des crédits, toujours plus de crédits de guerre. Leurs arguments éculés sont ceux des généraux qui bafouent les libertés et perdent généralement les guerres. Yvon Bourges par exemple, l'ancien ministre de la guerre de Giscard, s'étale à longueur de colonnes dans *le Monde* pour se plaindre de la moindre croissance des crédits militaires. Au nom de qui et de quoi parle cet ancien et minable ministre des armées qui n'a pas fait un seul jour de service militaire? Sûrement pas au nom des travailleurs et de la jeunesse qui lui ont donné congé le 10 mai 1981.

Dans ce débat curieux, le gouvernement trouvera face à lui des hommes disqualifiés par avance et qui, loin de lui reprocher ces ruineuses dépenses militaires, en voudront encore plus, beaucoup plus. C'est ainsi à un débat irréal que nous risquons d'assister, un débat d'où seront exclus tous ceux qui s'opposent vraiment à ces crédits en perpétuelle augmentation et à la politique militaire qu'ils autorisent.

Plus de 44 milliards pour la bombe

Une politique militaire bourgeoise contre laquelle nous sommes à 100 %. Une politique militaire qui fait la part belle à la bombe avec 44,2 milliards de francs, malgré le fait que 44 % des Français, selon un sondage de Louis-Harris-France, pensent que l'arme nucléaire, pour un pays comme la France, « ne sert à rien, car si on l'utilisait contre une grande puissance, on serait en retour rayés de la carte ». C'est cela la « démocratie » bourgeoise.

Ces 44 milliards vont servir à développer un arsenal nucléaire dont la capacité de destruction équivaut déjà à 4 000 fois la bombe qui explosa le 6 août 1945 au-dessus de Hiroshima. Suprême raffinement enfin des fauteurs de mort nucléaire, la bombe à neutrons française est, comme le dit Hernu, « prête sur le papier », c'est-à-dire qu'elle peut, à la faveur d'investissements colossaux, être produite et déployée très rapidement. Dans ces conditions, comment ne pas considérer comme une

« abstraction frauduleuse » le discours des mêmes individus lorsqu'ils agitent le thème des droits de l'homme ?

4 268 flics de plus l'an prochain

Il manque des enseignants pour l'Éducation nationale, des infirmiers pour les hôpitaux et combien d'autres travailleurs du secteur public remplissant une fonction socialement nécessaire. Mais pourtant ce sont des postes de flics, de gendarmes qui seront créés en grand nombre cette année, tandis qu'ailleurs on devra attendre des jours meilleurs. La sécurité, après avoir été l'obsession de la droite la plus réactionnaire du pays, hante-t-elle à ce point les nuits de Charles Hernu ?

Là aussi ce n'est pas tout, puisque quelques milliers de pauvres gars du contingent vont être affectés à cette arme particulière où l'on prévoit de leur faire bientôt garder les bâtiments publics à Paris et en province, pour dégrader les professionnels de ces missions qui comportent désormais quelques risques et sont particulièrement ennuyeuses. Pendant ce temps, les autres gendarmes, ceux d'active, feront du renseignement sans risques, nous mettant tous plus ou moins en fiches.

Les soldats devront attendre et se taire

Tel semble être en effet le programme que Charles Hernu réserve aux soldats du rang en général, aux appelés en particulier. Aucune de leurs revendications les plus urgentes n'est prise en compte : la gratuité des transports, l'augmentation de la solde, ça ne colle pas avec l'austérité. Les six mois, il faudra voir au printemps avec la future loi de programmation militaire et encore ne s'agira-t-il probablement que du dévoiement d'une revendication juste, avec l'instauration d'un service à la carte de six à dix-huit mois qui pénalisera les plus pauvres, proies toutes désignées des sergents recruteurs qui traîneront désormais leurs guêtres dans les écoles comme le prévoit un accord signé entre Hernu et Savary. Les droits démocratiques, les généraux et le ministère n'aiment guère et s'efforcent de réprimer toute tentative des soldats pour les leur imposer. Les derniers cas de répression l'attestent de manière indiscutable.

A Canjuers, Struillou prend dix jours de plus parce qu'il a écrit au *Monde*. Etienne Patoor, au 13^e régiment de génie à Trèves, en Allemagne, écope, trois semaines après son incorporation, de 15 jours d'arrêts pour avoir fait signer la pétition du collectif. Jean-Paul Savary, pour le même motif, est gratifié de 20 jours d'arrêts au 3^e régiment de chasseurs à Fontevreau et se trouve muté au 41^e régiment d'infanterie à Châteaulin. Quant à Philippe Tronet, comme Struillou et malgré le recul imposé aux forces de répression par la campagne de solidarité, il finit de purger sa peine à Commercy.

Alors, cette politique d'atteinte aux libertés dans les casernes, cette politique de gaspi nucléaire, cette politique contre laquelle la jeunesse a voté le 10 mai 1981 doit être combattue avec la dernière des énergies. Pour ce faire, il n'y a pas d'autre solution que le développement de mobilisations de masse comme il s'en construit dans les villes les plus directement concernées par les cas de répression. Le 12 novembre, nous avons justement l'occasion d'agir dans ce sens à l'échelle nationale, c'est pourquoi la LCR et les JCR ont décidé de répondre massivement à l'appel du collectif de campagne des soldats en prenant l'initiative de la mobilisation et en l'organisant dans de nombreuses villes.

Jean-Louis Michel

Le PS pour une « réforme globale et rapide »

Ces derniers temps, les prises de position de nombreux élus socialistes à propos du service militaire se sont multipliées. Souvent, il s'agit de lettres de protestation contre les sanctions qui frappent les soldats pour leur action en faveur des six mois et des droits démocratiques. D'évidence, l'immobilisme de Charles Hernu pose de plus en plus de problèmes au sein du groupe socialiste. Dans ces conditions, la déclaration du bureau exécutif du Parti socialiste en date du 27 octobre prend, malgré les formes d'usage, l'allure d'une mise en garde. Le PS rappelle son attachement « à une organisation nouvelle de la conscription permettant, par la mise en œuvre d'une préparation militaire efficace et de périodes de réserve effectives, d'aboutir à la réduction du service militaire à six mois dans le cadre d'un service national de durée différenciée ». En outre, le PS se prononce pour « une réforme rapide et globale » car il est forcé de constater que « trop souvent, le service national est synonyme d'ennui, de passivité et de soumission. Seule une réforme en profondeur permettra de rendre au soldat sa pleine citoyenneté et de faire du passage sous les drapeaux un apprentissage de la responsabilité ».

Cette prise de position relativement ferme au lendemain du premier accroc sérieux entre le gouvernement, d'une part, le groupe socialiste et le parti, d'autre part, à propos de la réintégration dans les armées des généraux putschistes de l'OAS atteste du mécontentement grandissant que provoque le refus du changement rue Saint-Dominique au ministère des armées.

Ecrivez-leur ! C'est un geste de solidarité qui coûte peu mais compte beaucoup pour les victimes de la répression militaire !

- Jean-Paul Savary, 41^e Ri, Ty-Voujaret, 29550 Châteaulin.
- Sapeur Etienne Patoor, 13^e - RG - 11^e cie, SP 69539.
- Canonnier Yves Struillou, 60^e RA, 1^{re} batterie, Canjuers-Armées, 83998 Canjuers.
- Canonnier Philippe Tronet, Quartier Audinot, 8^e RA-BCS, 55205 Commercy

Yves Struillou, 10 jours d'arrêts en plus pour une lettre au « Monde »

Le Monde

CORRESPONDANCE

Le témoignage d'un appelé sanctionné de Canjuers

Après la visite de M. François Mitterrand, le 15 octobre, à l'armée de terre, nous avons reçu la lettre suivante de M. Yves Struillou, canonnier au 60^e régiment d'artillerie en garnison à Canjuers (Var) :

Mon cas est significatif. Pour avoir participé aux manifestations ouvrières du 1^{er} mai en tenue, j'ai été sanctionné de vingt jours d'arrêt et muté du 63^e régiment d'artillerie (Phalsbourg) au 60^e régiment d'artillerie (Canjuers). Pour avoir été l'auteur d'une lettre au *Canard enchaîné* concernant les conditions d'hygiène lamentables dans le camp et la responsabilité des autorités militaires dans le déclenchement des incendies qui ont ravagé Canjuers, j'ai écopé de quarante jours d'arrêt.

A la suite de ma participation à la conférence de presse du collectif de campagne des soldats, j'ai été gratifié à nouveau de quarante jours. Quatre-vingts jours pour avoir osé s'exprimer ! Je suis si « dangereux » pour la hiérarchie militaire que, lors de la venue du président de la République au camp, j'ai été expédié à Lyon pour y être interrogé par la Protection et sécurité de la défense (P.S.D.), anciennement Sécurité militaire.

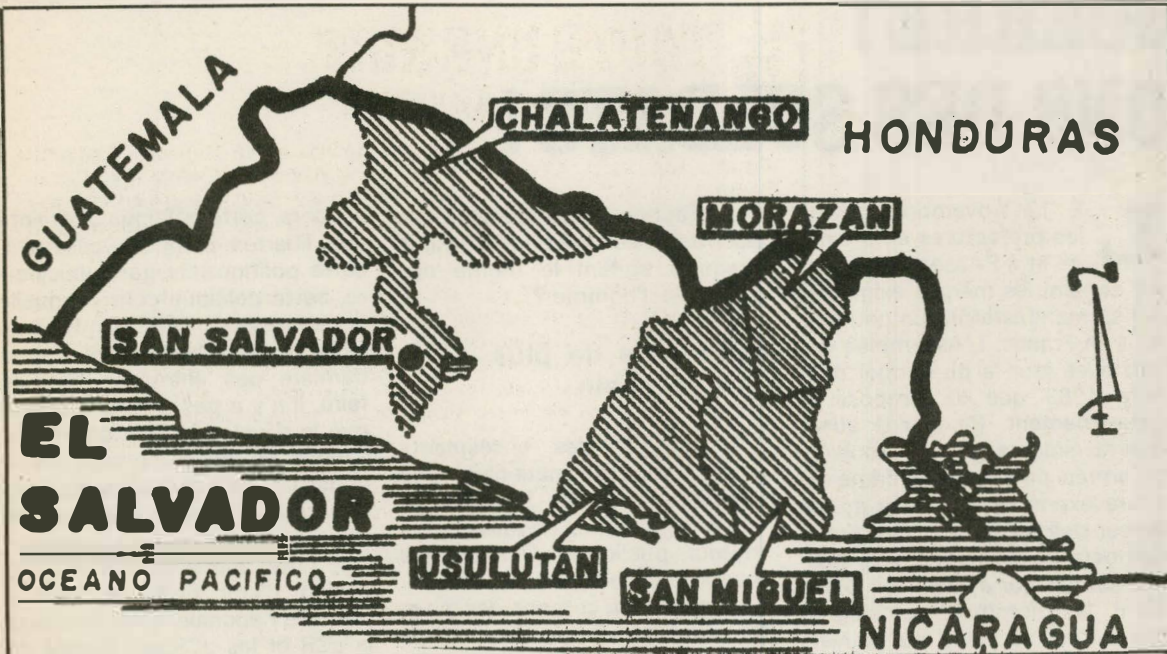
Pourquoi un tel acharnement dans la répression ? La hiérarchie militaire est toujours hostile au

changement. Son hostilité à l'annulation de l'extension du Larzac, au remplacement des arrêts de rigueur par un isolement de vingt jours maximum en sont la preuve. Elle fait tout pour empêcher l'application du service national à six mois et l'obtention des libertés démocratiques.

Aujourd'hui, les appelés s'interrogent sur l'attitude du gouvernement face à cette situation. Au lieu de s'appuyer sur la masse des jeunes sous les drapeaux qui ont contribué au 10 mai, il cherche à se concilier les bonnes grâces de la hiérarchie militaire. Cette voie est dangereuse.

Le projet de réforme du service national présenté par Pierre Mauroy devant l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.) en est l'exemple. Certes, les six mois sont accordés, mais à quelles conditions ! Des appelés en nombre suffisant devraient se porter volontaires pour un service à dix-huit mois. Ces appelés seraient de fait les plus démunis ; c'est-à-dire ceux sans diplôme et au chômage avant leur incorporation. Cette mesure est injuste, car elle viole le principe d'égalité devant la loi, et périlleuse, car elle aboutit à cantonner les appelés effectuant six mois à des tâches élémentaires. Le service national doit être de six mois pour tous.

SALVADOR



Nouvelles offensives du FMLN

LES révolutionnaires du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) ont lancé au cours du mois d'octobre une nouvelle offensive contre les forces de la dictature. Dès le 10 octobre, des unités du FMLN regroupant jusqu'à 700 combattants ont lancé une série d'attaques coordonnées contre des objectifs militaires situés en différents points du pays. Selon *Radio Venceremos*, qui émet depuis les territoires sous contrôle des révolutionnaires, d'importants succès ont jusqu'alors été remportés. Trois localités significatives ont été occupées dans la province de Morazan à l'est du pays, tandis que deux l'étaient dans la province de Chalatenango, au nord de la capitale. Pour la première fois depuis de nombreux mois, plusieurs actions ont, dans le même temps, été menées dans la capitale : de petites unités de guérilleros en uniforme ont réussi à occuper temporairement des quartiers de la banlieue nord de San Salvador et se sont retirées après avoir détruit des installations électriques et de télécommunications utilisées par l'armée.

Depuis lors, la capitale a retrouvé l'aspect qui fut le sien ces dernières années et qu'elle avait quelque peu perdu depuis la « farce électorale » du printemps dernier : celui d'une ville quadrillée, occupée par des hommes en uniforme pour qui répandre la terreur est la meilleure technique pour « maintenir l'ordre ». Les unités d'élite disposant d'un encadrement renforcé récemment entraîné aux Etats-Unis et « conseillé » par un nombre croissant d'officiers américains ont par ailleurs été dépêchées dans les zones orientales et septentrionales du pays, les plus « menacées » par l'offensive du FMLN.

Un bilan catastrophique pour la junte

Après une semaine de combats très durs — « les plus durs depuis longtemps », déclarait un colonel aux envoyés spéciaux de la presse américaine —, le bilan était catastrophique pour un régime qui prétendait « exercer maintenant son autorité sur la quasi-totalité du pays ».

Dans la province de Morazan, toutes les communications téléphoniques étaient coupées et les villes de Perquin, San Fernando

et Torola restaient sous le contrôle des combattants du FMLN. Les différentes opérations menées par les troupes gouvernementales pour les reprendre avaient toutes échoué. Aux portes de Perquin, une compagnie entière était décimée, 124 soldats étaient soit tués, soit faits prisonniers. Selon *Radio Venceremos*, un bataillon qui se rendait depuis la capitale en direction de ces villes occupées a été stoppé, puis a dû rebrousser chemin à la suite d'affrontements très violents, ce que confirment plusieurs journalistes de la presse internationale.

Dans la province de Chalatenango, les agglomérations de Las Vueltas et de El Jicaro, elles aussi sous contrôle du FMLN, n'ont pu être reprises. Le 13 octobre, les troupes gouvernementales avaient lancé sans succès deux importantes contre-attaques pour s'en emparer mais elles furent repoussées. Selon un membre de l'état-major, la situation est « critique » pour les troupes gouvernementales dans cette zone où la population a activement participé aux combats aux côtés de la guérilla.

Les renforts dépêchés dans ces régions doivent emprunter la principale route du pays, la « panaméricaine ». Or, celle-ci est coupée en de nombreux points depuis le début de l'offensive des révolutionnaires. La situation est identique sur l'autre grande voie de communication, la route côtière. Les transports entre la capitale et une bonne partie du pays sont donc virtuellement paralysés tandis que le déplacement des troupes est sérieusement ralenti et parfois même rendu temporairement impossible...

Dans d'autres régions où la guérilla est traditionnellement moins implantée, d'importantes opérations ont également été menées. Dans la province de Cabanas, entre Chalatenango et le Morazan, deux postes militaires sont tombés aux mains du FMLN tandis que dans celle d'Usulután, au sud du pays, le port maritime d'El Triunfo était bloqué et contrôlé.

Ecraser les révolutionnaires, malgré tout...

La date de cette nouvelle offensive coïncide avec le second

anniversaire de la création du FMLN — le 10 octobre 1980 — et le troisième anniversaire du coup d'Etat — le 15 octobre 1979 — par lequel s'est imposée la clique militaire qui détient aujourd'hui le pouvoir réel à San Salvador derrière la façade civile du « président » Magana. L'ampleur des opérations, leur degré de coordination au niveau d'une grande part du territoire salvadorien, l'importance du soutien populaire dont elles bénéficient sont la meilleure réponse que pouvaient apporter les révolutionnaires salvadoriens à tous ceux qui spéculaient sur leur isolement, leur affaiblissement et leur « incapacité à mener dorénavant des actions militaires majeures », comme l'annonçait récemment à Washington un haut fonctionnaire du Département d'Etat. Pour ce qui est de la dictature, les avantages politiques qu'elle escomptait tirer des « élections » du 28 mars dernier se sont finalement révélés bien maigres.

L'aide financière et technique de l'impérialisme, ses fournitures massives d'armement et l'entraînement intensif de « corps d'élite » pour la lutte antiguérilla n'ont pas réussi à inverser en sa faveur le rapport de forces.

C'est le contexte dans lequel doivent être replacées les nouvelles offres de négociations avancées par le FMLN alors que se développait cette nouvelle « offensive d'octobre ». Négociations sans préalables ni conditions dont le principe même a été rejeté par les militaires génocides de San Salvador, dont le principal objectif continue d'être l'écrasement militaire des forces révolutionnaires. Un objectif que partage l'ambassade américaine, quel que soit le prix à payer par le peuple martyr du Salvador. « Liquidons dix pour cent de la population de ce pays et la paix sera assurée aux quatre-vingt-dix autres pour cent », hurlait, hystérique, le major d'Aubuisson lors de ses meetings électoraux en mars dernier. Celui qui n'était alors que la principale figure de l'extrême droite salvadorienne est maintenant l'un des hommes forts de la dictature. Combien d'autres, au gouvernement et dans les états-majors, aigris par leurs échecs répétés et rêvant d'une nouvelle fuite en avant, pensent aujourd'hui comme lui ?

Jean-Pierre Beauvais

PEROU
Mobilisations
ouvrières
et répression

Confronté à une crise marquée par la banqueroute financière et la chute brutale de l'ensemble des activités économiques, le gouvernement pro-impérialiste du Pérou, qui s'est fait élire il y a deux ans en promettant une « nouvelle ère de démocratie et de prospérité », semble pris de panique. Alors que se multiplient grèves et mobilisations de nombreux secteurs de la population en lutte pour la défense d'un pouvoir d'achat pratiquement réduit de 25 % depuis le début de l'année, et que dans plusieurs départements de province se confirme l'audience de masse dont jouissent les « militants-guérilleros » du groupe « Sentier lumineux », le président Belaunde Terry ne semble capable que d'une seule politique : la répression, chaque fois plus brutale, chaque fois plus laissée à la latitude des militaires.

Depuis l'instauration de l'état d'urgence en juillet dernier, près de mille personnes ont été arrêtées et maintenues en détention. Militants syndicaux, dirigeants de la lutte des employés de banque, de celle des travailleurs de la construction civile ou de celle des mineurs, la liste s'allonge chaque jour un peu plus. Récemment, à la suite d'une grève étudiante, le campus de l'université San Marcos à Lima et celui de l'Ecole nationale d'ingénieurs étaient investis par la troupe qui s'est livrée à de véritables « ratonnades ». Plusieurs étudiants ont, depuis lors, « disparu ».

L'un des secteurs traditionnellement les plus combattifs du prolétariat de la capitale, les ouvriers du cuir, ont cessé le travail depuis près d'un mois. Le 25 octobre dernier, une trentaine de grévistes, la plupart cadres syndicaux, étaient arrêtés. Le même jour, la répression s'abattait sur les animateurs d'une campagne de solidarité avec cette lutte exemplaire. L'un d'entre eux, Raul Castro Vera, membre de la direction du Parti révolutionnaire des travailleurs, la section péruvienne de la Quatrième Internationale, était arrêté par des inconnus en civil. Depuis lors, ses camarades sont sans nouvelles de lui et la police prétend tout ignorer de son arrestation. Plusieurs actions sont en cours, nationalement et internationalement, à l'initiative de la Commission des droits de l'homme du Parlement péruvien, pour que cesse la répression contre les grévistes et que soit libéré Raul Castro Vera.

J.-P. B.

TURQUIE
Les enjeux
d'un référendum

Les Turcs sont appelés aux urnes le 7 novembre. S'agit-il du retour des militaires dans leurs casernes que promet, depuis deux ans, l'initiateur du putsch de 1980, le général Evren ? Nullement. Les électeurs doivent ratifier le projet de Constitution élaboré sous l'égide du Conseil national de sécurité (CNS), la plus haute instance du régime. Comme pour bien marquer les limites qu'ils entendent fixer aux libertés, les généraux ont décrété, le 20 octobre, que toute critique des discours du chef de l'Etat serait désormais interdite.

La nouvelle Constitution consacre « la primauté de l'Etat sur les libertés individuelles ». Si le droit syndical est reconnu, les autorités se voient octroyer la possibilité de suspendre sans jugement les activités de toute organisation. Les syndicats ne peuvent, en outre, avoir aucun contact avec les partis politiques. La « liberté de la presse » est assortie du droit pour le pouvoir de fermer un journal ou de prendre des sanctions contre les journalistes. Quant aux formations politiques, elles seront autorisées, pour peu qu'elles ne prônent pas « l'instauration d'une dictature » ou la « domination d'une classe sur une autre ».

Au cœur du dispositif, la recom-



position du personnel politique bourgeois. Tous les anciens dirigeants des partis dissous après le 12 septembre 1980 ne seront pas autorisés pendant dix ans à créer un parti ou à être membre des instances des nouvelles formations. L'interdiction s'applique également pour une durée de cinq ans aux anciens députés.

Pour couronner l'édifice, le chef de l'Etat disposera de pouvoirs très étendus, comme celui de dissoudre le Parlement, de sélectionner les juges des cours suprêmes, d'opposer son veto à toute loi adoptée par les députés et de décréter l'état d'urgence ou la loi martiale.

Les militaires entendent — à la différence des deux précédents coups d'Etat — se donner le temps nécessaire pour parachever leur œuvre de restauration du pouvoir de la classe dominante. « L'armée, a ainsi prévenu le général Evren, regagnera ses casernes comme par le passé, après s'être assurée qu'il n'y aura plus besoin d'une quatrième intervention. »

Pour prendre toutes les garanties en ce sens, le chef du CNS deviendra automatiquement président de la République pour sept ans si la Constitution est ratifiée par les électeurs. Il sera assisté d'un conseil présidentiel où siègeront les chefs d'état-major actuellement membres du CNS. L'équipe aujourd'hui au pouvoir est donc assurée de rester en place jusqu'en 1990.

Avec le référendum du 7 novembre, la dictature cherche à légaliser et à asseoir durablement son pouvoir. Elle tente pour cela de se donner une façade démocratique, notamment vis-à-vis des opinions européennes qui, ces derniers mois, ont contraint les gouvernements à prendre leurs distances à l'égard d'Ankara. Elle s'efforce également d'élargir les bases du régime qui ne peut reposer sur la seule force des baïonnettes. Les mesures décrétées au mois d'août pour « permettre à tous les citoyens et à la presse de participer dans la plus grande liberté aux discussions constitutionnelles » vont dans ce sens. Il s'agit d'associer certains secteurs (élites universitaires, presse, cercles dirigeants des associations professionnelles et des syndicats non interdits) à l'opération en cours.

Il ne fait aucun doute que le projet soumis à référendum obtiendra une large majorité de « oui ». C'est là la principale conséquence de la défaite de 1980 et d'années de désorientation du mouvement ouvrier et populaire dans l'Etat turc. Mais il n'est pas sûr pour autant que la junte aura réussi son pari. Les conditions dans lesquelles se déroule la consultation, tout comme le contenu du projet, ne permettent guère de redonner une respectabilité au régime. De plus, les mesures prises pour réduire au silence toute contestation ont fait perdre au CNS une partie de la crédibilité dont il jouissait auprès des catégories qu'il entend s'allier. Et de plus en plus, la politique économique mise en œuvre pèsera sur la population laborieuse. Le chômage touche 18 % de la population active et les salaires restent insuffisants pour compenser une inflation qui ne descendra pas cette année au-dessous de 25 %. Dans ces conditions, il y a fort à parier que la Turquie conservera l'aspect d'un camp où les prisonniers politiques se comptent par dizaines de milliers.

C. P.

INPRECOR

- POLOGNE : Mis hors la loi, Solidarité prépare la riposte.
- CHINE : Après le XII^e Congrès du PC.
- DOSSIER : Le Brésil à la veille des élections du 15 novembre.
- MEXIQUE : Le sens de la nationalisation des banques.



UNE CHAMBRE EN VILLE de Jacques Demy

« J'aime le cinéma populaire, les clichés, les rimes des chansonnettes. « Une chambre en ville » est un épouvantable mélo, mais j'ai besoin de ça pour communiquer, autrement je perd pied... »

Jacques Demy (Cinématographe)

Comme les *Parapluies de Cherbourg*, film noir et rose, noir pour son tragique, et rose pour l'espoir que chantait son héroïne (« Je ne pourrais jamais vivre sans toi... ») mais qui en épousait finalement un autre, et continuait sa vie... Comme à Cherbourg, Demy filme en couleurs. Le rose a viré au rouge : rouge sang, rouge de la passion, de la co-

lère ouvrière, du sang et de la mort... Le noir, lui, est toujours là ! Rouge et noir, les couleurs du mélodrame, de la poésie de Jacques Prévert ou de l'opéra verdien. La force du destin, c'est Demy qui l'incarne le mieux dans le cinéma français d'aujourd'hui.

En dehors des modes et des écoles, il est le seul, depuis les années soixante, à avoir construit une œuvre, avec sa thématique, ses repères, et son équilibre (« La vie tient à la fois des « Demoiselles de Rochefort » et d'« Une chambre en ville ». Elle est semblable à ce verre que l'optimiste voit à demi-plein, et le

pessimiste à demi-vide... » J. Demy) avec ses personnages faits de chair et de cœur, qui ricochent de film en film, et renvoient leur reflet au fil des histoires que nous conte Demy...

Tout est ensuite affaire de subjectivité. Depuis *Lola*, *les Parapluies...* ou *Model Shop*, le cinéma de Demy me touche et m'émeut comme aucun autre ne pourrait le faire... C'est dire si, pour moi, ce film prolonge, peaufine et enrichit une œuvre forte de plus de 15 films, qui compte, avec celle de Michel Deville, parmi les plus originales du cinéma français d'après-guerre.

Michel Laszlo

TOUTE UNE NUIT de Chantal Akerman

Bruxelles, l'été. Une nuit, trop chaude. Dix, vingt, trente histoires d'amour commencent, recommencent, hésitent. Trente rendez-vous programmés, retardés, hasardeux. Le nombre fait loi : tous ces gestes hésitent entre des effets de réalité banale et des effets de banalité cinématographique. Chacun de ces couples paraît à l'écran avec une présence qui tient plus aux « lieux communs » de vie et de fiction qu'ils incarnent qu'à ce que Chantal Akerman veut bien en dire. Le surpeuplement de l'écran fait écho à la surabondance des fictions prouvées ou

possibles en ce domaine. Gestes de vie et gestes de cinéma ont si complètement fusionné qu'il ne faut plus à Akerman que tenir la distance, la longueur, le recommencement en un rythme invisible et quasi musical. Les cafés belges sont les plus tristes du monde et les taxis bruxellois assurent seuls la nécessité cinématographique de l'échappée, du trajet, du mouvement, serait-il tarifé. (Il faudra un jour interroger la nature particulière du taxi au cinéma, véhicule proprement cinématographique qui tombe toujours à pic du hors-champ pour y retourner aussi sec.)

L'ETAT DES CHOSES de Wim Wenders

Certes, avec ces « histoires » de film dans le film et de cinéma dans le cinéma (*L'Etat des choses* raconte l'histoire d'un cinéaste dont le film tombe en panne après la disparition du producteur et de son voyage à Hollywood pour le retrouver), toutes les approximations sont permises et tous les paradoxes bienvenus : jouer les fictions l'une contre l'autre et trouver du sens dans l'écart creusé à cet effet. D'où viennent les histoires ? Celles qu'on raconte, celles que l'on voudrait raconter, celles que l'on voudrait raconter. De quelle histoire s'agit-il, celle qui commence par un film de science-fiction, s'achève par un polar, entre-temps erre un peu au

hasard, un peu à l'improviste et à l'improvisé ?

L'Etat des choses, c'est un état d'esprit, l'esprit du cinéma, neuf comme un sou neuf. Un état d'esprit un peu pervers aussi : filmer en noir et blanc et en mourir, une caméra à la main en une ultime mise en scène. Nous sommes au comble de la responsabilité artistique : le cinéaste est pénalement responsable de ses couleurs. Mourir dans un parking hollywoodien d'une balle mafia, pas si mal pour celui qui doutait de pouvoir ou vouloir encore raconter des histoires.

Piotr Gourmandisch

ALEXANDRE LE GRAND de Théo Angelopoulos

Vers 1900, en Grèce, des bandits se regroupent derrière un chef, qui se fait passer pour (ou se prend pour la réincarnation de) Alexandre le Grand. Ils prennent en otages de riches touristes anglais ; des anarchistes viennent leur demander asile ; ils cohabitent avec des paysans. Les problèmes d'autorité et de démocratie se posent vite.

Ce film de trois heures et demie est passionnant par des tas de côtés. D'abord par son histoire : réalisé avec les plus grandes difficultés, triomphant à Venise, dédaigné par les distributeurs français jusqu'à sa présortie par *Positif*. Par son sujet, quasi autobiographique : le cinéaste mégalomane se reconnaît, se reflète, se critique dans le héros qu'il crée et fait vivre ; il a, pendant le tournage, le même genre de rapports avec son

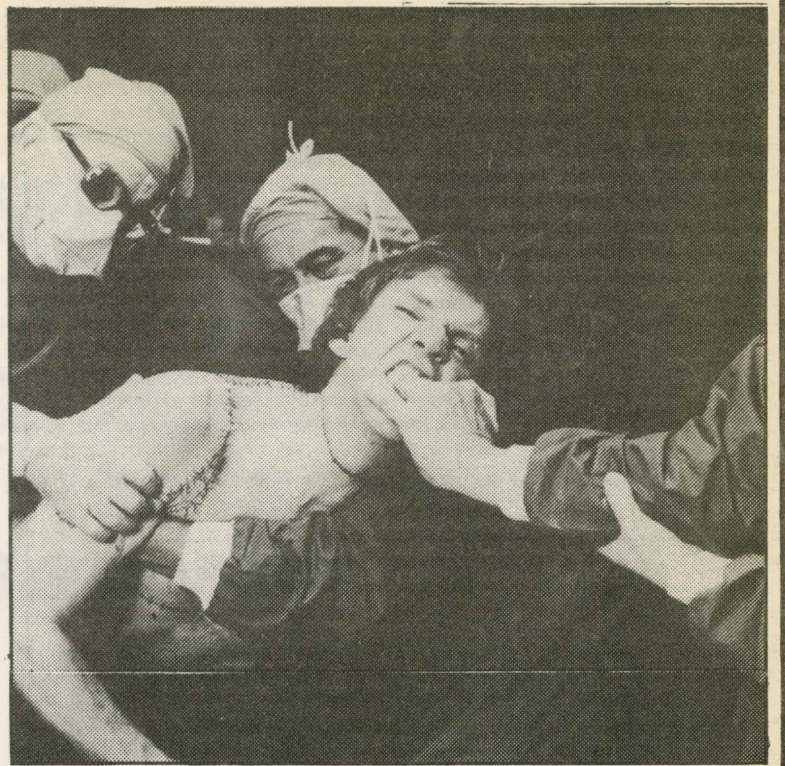
équipe qu'Alexandre avec sa bande. Par les réflexions qu'il inspire sur style et société : une autre entreprise récente, aussi narcissique et mégalomane. *Apocalypse now*, aussi géniale, aussi primée dans les festivals, a un destin commercial opposé, parce que, bien sûr, appuyé sur l'appareil dominant de la distribution américaine, et en même temps utilisant un langage plus répandu (le style « cinéma américain », devenu le langage cinématographique le plus immédiat), par la force de l'appareil qui l'emploie, comme par ses mérites propres... Et aussi, *Alexandre le Grand*, tout simplement, est à voir parce que c'est un chef-œuvre qui s'impose dès la première vision, avec une évidence tranquille, confortée à chaque nouvelle vision.

P.-L. Thirard

Reprises

La Valse dans l'ombre : Mervyn Le Roy est l'un de ceux qui ont forgé, ne serait-ce qu'avec *Little Caesar* et *Je suis un évadé*, toute mémoire cinéphilique. Le voir aux commandes d'un mélo de haute ligne n'est surprenant qu'en ignorant les multiples vocations de ces grands de la première heure. Cette multiplicité n'est jamais velleité : *la Valse dans l'ombre* est un film noir, même si, par pans entiers, il est baigné de lumière. *La Femme aux deux visages* : Cukor, cinéaste de la femme et Garbo, femme parmi les femmes : on sait cela. C'est avec lui qu'elle fait son dernier film en un inoubliable « don » physique qui est comme une danse sacrée de l'adieu. Cukor est si attentif à la filmer qu'il invente sans cesse de nouvelles images pour ce corps-cinéma, ce corps-film aux antipodes du corps-objet de la star.

P. G.



BRITANIA HOSPITAL de L. Anderson

Si vous faites partie des heureux mortels qui ont vu *O lucky man*, l'un des deux films faits par Lindsay Anderson depuis *If*, vous vous souvenez peut-être de l'une des mésaventures du héros : il se réveillait sur une table d'opération métamorphosé en bête hirsute. Malcolm MacDowell, acteur fétiche depuis *If*, est toujours là. Dans *Britania Hospital*, son cauchemar s'est généralisé : c'est toute l'Angleterre qui, d'amputation en compromis, n'est plus que l'ombre d'elle-même. La fière impératrice des mers est maintenant un vaste hôpital où les VIP : généraux, nobles et pairs du royaume sur le retour, sont parqués dans une aile tandis qu'aux cuisines et parmi les infirmiers la révolte gronde.

Révolte prête à sombrer au moindre compromis, mais suffisamment

inquiétante encore pour ceux qui s'efforcent de maintenir l'ordre, le temps d'un cérémonial, d'une visite royale au fameux hosto qui va sur ses 500 ans. Mick Travis, c'était déjà le nom du « lucky man », pénètre dans l'hôpital, caméra video au poing, persuadé du pouvoir subversif des images ; mais le combat est inégal entre l'homme bricolé qu'il est devenu entre les mains du professeur Miller et le sinistre homme de science.

Lindsay Anderson avait tourné *Britania Hospital* avant la guerre des Malouines et la tentative de Thatcher pour redorer le blason britannique. Ce film répète, en multipliant les occasions d'en rire, qu'il n'y a plus depuis longtemps de blason du tout. Et MacDowell de mordre la main qui le met en pièces pour mieux le dompter.

sur le petit écran



• Vendredi 20 h 35 (TF1), Barbara à Pantin. La plus photogénique de nos grandes chanteuses, enfin coïncée par une caméra de télévision...

23 h 05 (A2), *India Song* de M. Duras. Même un texte admirable ne fait pas automatiquement un grand film ; ce qui était superbe dans *Hiroshima mon amour* grâce au génie d'Alain Resnais, ou supportable grâce au talent de Madeleine Renaud dans *Des journées entières dans les arbres*, s'effondre ici dans la boursoufflure, la redite et le ridicule... Delphine Syrig n'y est heureusement pour rien !

• Samedi 17 h 50 (A2), « Les carnets de l'aventure » avec 2 documents exceptionnels : le film de l'expédition « Endurance », qui en 1914 permit à Shackleton et son groupe de traverser pour la pre-

mière fois le continent antarctique d'une mer à l'autre, et un reportage sur les plus célèbres photographes sous-marins du monde, Herwarth Voigtman et sa fille Biene (17 ans), filmés ici à Cuba, apprivoisant requins et barracudas...

21 h 50 (A2), *les Amis*, un film en 5 épisodes d'Andrzej Kostenko, qui fut, dans les années soixante, scénariste, opérateur et assistant de Skolomowski, Polanski et Wajda. Il a réalisé, durant l'année 1981, ce long téléfilm qui se veut un témoignage sur cette génération qui eut 15 ans en 1945, et vécut de plein fouet le stalinisme et le gommage, de la Libération à 1956...

• Lundi 20 h 35 (FR3), *l'Ibis rouge* de J.-P. Mocky avec les trois Michel (Simon, Galabru, Serrault). Iconoclaste, irrespectueux et dérangeant, Mocky a peut-être réalisé là son chef-d'œuvre : à partir d'un

roman de Frederic Brown, une floppée de personnages, qu'on dirait sortis d'un roman de L.-F. Céline, animent un « Guignol's Band » débridé dans le quartier du canal Saint-Martin...

• Mardi 20 h 40 (A2), *Une semaine de vacances* de B. Tavernier avec Nathalie Baye et G. Lanvin. Le doute et la fêlure dans la vie d'une jeune enseignante de 30 ans qui, sans cri ni affrontement, va soudain se heurter à « l'étreinte rugueuse de la réalité ». Un goût de liberté dans ce qui est certainement le plus beau film jamais consacré à cette profession...

• Jeudi 20 h 35 (FR3), *The Mis-souris Breaks* d'Arthur Penn avec Marlon Brando et Jack Nicholson. Un film de transition, inégal, voire bancal, qui n'est pas un retour sur ses deux précédents westerns, porteurs de résonances analytiques déterminantes dans sa carrière. Peut-être simplement un film de « genre », avec deux « bêtes sacrées », pour se prouver qu'on peut s'ébrouer sous la contrainte d'une grosse production... En ce cas, quelle belle leçon de cinéma !

Michel Laszlo

SOCIALISTES ESPAGNOLS : LE TRIOMPHE

• La défaite historique de la droite ouvre de nouvelles perspectives aux mobilisations populaires. Mais le PSOE montre plus d'empressement à se concilier la réaction.

UN raz-de-marée. Comment qualifier autrement la victoire du Parti socialiste ouvrier (PSOE) dans une Espagne à peine sortie de quarante ans de dictature ? Avec 46 % des suffrages — ce qui représente un gain de 4,3 millions de voix sur 1979 — le parti de Felipe Gonzales obtient une majorité absolue de 201 sièges aux Cortes alors qu'il n'en possédait que 121 dans la précédente assemblée. Sa progression dans toutes les régions est d'autant plus remarquable que le système électoral défavorise les zones urbaines et industrielles où il faut souvent quatre fois plus d'électeurs pour élire un député que dans les circonscriptions les moins peuplées.

Le PSOE bénéficie en premier lieu d'une formidable volonté de changement, comme l'atteste le vote d'une partie des abstentionnistes et, plus encore, celui des jeunes. Mais le nouveau parti dominant profite également de la décomposition de la formation gouvernementale, l'Union du centre démocratique (UCD). Environ deux millions de voix centristes se sont cette fois portées sur les candidats socialistes.

Une extrême polarisation

Cette tendance a été accentuée par l'impuissance de la bourgeoisie à reconstruire un parti crédible et susceptible de succéder à l'UCD. L'Alliance populaire (AP) de l'ancien ministre franquiste Manuel Fraga est apparue comme trop « marquée » à droite pour espérer récupérer la totalité de l'électorat de cette dernière.

La victoire socialiste s'accompagne d'une extrême polarisation politique. L'AP — qui bénéficiait de l'appui sans failles du grand patronat, de l'Eglise et de la majorité de la hiérarchie militaire — multiplie par cinq son score de 1979 et par dix le nombre de ses représentants, passant de 11 à 107 députés. Menant campagne sur un programme ultra-réactionnaire, elle rassemble tous les courants de la droite. Cela explique la marginalisation de l'extrême droite qui n'obtient que 0,4 % des voix. L'UCD et le CDS (Centre démocratique et social de l'ancien Premier ministre Suarez) sont aussi victimes du phénomène et n'obtiennent respectivement que douze et deux sièges.



Ils étaient des dizaines de milliers le 28 octobre à célébrer la victoire. Préfigurant sa gestion gouvernementale, le PSOE avait donné des consignes : pas de drapeaux rouges ni d'Internationale.

Ainsi, incapable de s'opposer au triomphe du PSOE, la classe dominante dispose néanmoins d'une force d'opposition suffisamment puissante et unie pour exercer une pression efficace sur le gouvernement.

Troisième enseignement à tirer du scrutin : l'échec cinglant du PCE, qui passe de 9 % de l'électorat et 23 élus en 1979 à 3,8 % et seulement cinq députés. Il s'agit là tout d'abord d'une conséquence du véritable processus d'éclatement qu'a subi le parti, notamment au Pays Basque et en Catalogne. Tout récemment encore, cette crise interne a entraîné la démission de leurs responsabilités au comité exécutif du secrétaire général adjoint, Nicolas Sartorius, et du leader des Commissions ouvrières, Marcelino Camacho.

Plus profondément, cette défaite témoigne de l'impasse dans laquelle s'est engagé l'eurocommunisme espagnol. Santiago Carrillo invoque aujourd'hui le « vote utile » pour expliquer la situation de son organisation. Ce phénomène a évidemment joué à plein. Il reste que depuis des années, le PCE n'a pu présenter de projet substantiellement différent de celui de la social-démocratie. Il a rivalisé de « réalisme » avec cette dernière allant, jusqu'à préconiser la constitution d'un « gouvernement de con-

centration démocratique », c'est-à-dire d'une coalition entre l'UCD et le PSOE, qu'il aurait soutenue de l'extérieur. Au cours de la campagne électorale, il ne se différencie des propositions de Felipe Gonzalez que sur des points de détail, proposant par exemple de créer un million d'emplois en quatre ans quand les socialistes parlaient de 800 000.

L'heure de vérité

Pour les vainqueurs du 28 octobre, c'est maintenant l'heure de vérité. Le monde des affaires va intensifier sa pression pour imposer à Gonzalez une politique en tout point conforme à ses vœux. Emilio Botin, président de la Banque de Santander, est sur ce point tout à fait explicite : « Si le gouvernement socialiste applique les critères de modération dont il s'est fait le chantre durant sa campagne et contribue à faire renaître la confiance dans tous les secteurs de la nation, les graves problèmes que nous rencontrons pourront être résolus. »

L'existence face au camp populaire d'un puissant bloc bourgeois va contribuer à ouvrir une phase de grande instabilité. La réaction cherchera à créer, le plus rapidement

possible, les conditions de son retour aux affaires. Juan-Luis Cebrian, directeur du grand quotidien madrilène *El País*, indique à ce propos : « L'impossibilité pour la droite de vaincre le PSOE par la voie parlementaire et la crispation de certains secteurs du parti de M. Fraga, face aux mesures que peuvent prendre les socialistes, risquent d'étendre la bipolarisation politique à un autre terrain que celui du Parlement. »

« Les périls d'une intervention militaire et les conspirations des putschistes vont être, pendant quelque temps, le lot du socialisme au pouvoir » poursuit Cebrian. Les menées séditieuses auront pour principal objectif de contraindre le nouveau cabinet à rechercher en permanence un compromis entre les « pouvoirs de fait » (Eglise, police, milieux d'affaires et surtout armée) et les institutions parlementaires désormais dominées par le PSOE.

Une telle situation va permettre à Gonzalez de justifier de nouvelles concessions aux forces d'argent. La victoire était à peine acquise que déjà le leader socialiste appelait « tous les secteurs de la vie nationale » à apporter « leur appui et leur participation à la tâche commune ». Placé dans l'impossibilité de conclure un

accord avec un centre rayé de la carte politique, il va s'efforcer d'associer au gouvernement des personnalités « indépendantes ». Alfonso Guerra, le numéro deux du PSOE, décrit celles-ci comme « des techniciens et des hommes qui ont une certaine image sociale, des hommes jeunes qui suscitent la confiance, avec une expérience dans l'administration publique mais sans liens avec le régime antérieur ».

Beaucoup dépendra, au bout de compte, des capacités d'action autonome de la classe ouvrière. Nul doute que les chefs socialistes s'efforceront d'empêcher tout débordement en profitant de leurs liens étroits avec la bureaucratie de l'Union générale des travailleurs (UGT). Dans une situation économique marquée par 15 % d'inflation, un déficit du secteur public qui atteint 4,5 % du PNB, un endettement extérieur qui dépasse les 30 milliards de dollars, ils chercheront à prouver à la bourgeoisie qu'ils sont les mieux à même de faire accepter à la population l'austérité qui s'impose pour sortir le capitalisme espagnol de sa crise.

La défaite historique de la droite ouvre de nouvelles perspectives pour les mobilisations de masse. Mais le renoncement aux principales exigences populaires peut également amener à des revers d'autant plus dangereux que la réaction cherchera par tous les moyens à dénaturer les résultats des dernières élections.

C'est pourquoi, à l'occasion du débat électoral, nos camarades de la LCR ont défendu la nécessité de la mobilisation afin de ne pas accorder un chèque en blanc à un parti manifestement plus soucieux de conclure des pactes avec les possédants que de répondre à l'attente des travailleurs. Leurs listes ou celles auxquelles ils participaient en alliance avec d'autres forces ont — comme il était prévisible — largement souffert de la bipolarisation. Ils entendent néanmoins s'appuyer sur les acquis du travail réalisé ces dernières semaines pour poursuivre dans la même voie. Il s'agit, comme l'affirme leur plus récente déclaration, de chercher à « offrir une nouvelle alternative de lutte à la mesure des attaques qui viendront du patronat, de la droite et des secteurs "golpistes" ».

Christian Picquet

PAYS BASQUE: DES RESULTATS SIGNIFICATIFS

OUTRE son enjeu général, le scrutin du 28 octobre constituait un test sur l'un des problèmes les plus brûlants de l'Etat espagnol : celui des nationalités. Face aux menaces d'une armée qui voit dans toute répartition des compétences entre le gouvernement madrilène et les institutions locales une atteinte à « l'unité de la nation », le pouvoir sortant avait systématiquement remis en cause les concessions faites après la mort de Franco.

Une loi d'harmonisation du processus d'autonomie (LOAPA) fut promulguée dans ce cadre, avec le soutien du PSOE. Sous couvert d'homogénéisation des statuts d'autonomie concédés aux différentes provinces, celle-ci réduit considérablement les pouvoirs des institutions locales (voir *Rouge* du 15 octobre).

C'est au Pays Basque que cette offensive a pris le plus d'ampleur en se combinant avec une tentative de liquider le mouvement nationaliste radical incarné en particulier par l'ETA

militaire. Des centaines de membres de ce groupe ou de Herri Batasuna (la coalition légale qui en défend les objectifs politiques), ont été emprisonnés. Cela a entraîné un approfondissement des contradictions entre le pouvoir et le mouvement populaire de cette région explosive.

Les résultats électoraux sont, de ce point de vue, un indicateur de tendance. L'alliance de tous les partis de droite — la province basque est l'unique endroit où existait un tel regroupement — est battue à plate couture et perd trois des cinq députés qui la représentaient aux Cortes. Les socialistes, comme dans le reste de l'Etat, ont bénéficié de l'aspiration au changement et d'un rejet massif de la droite. Ils gagnent trois sièges par rapport à 1979.

Mais l'Euskadi est la seule région où le PSOE n'arrive pas en tête. Payant ses orientations « centralistes » et la caution donnée à la LOAPA, il doit, au contraire, céder la première place à la formation bourgeoise qui dirige le gouvernement autonome, le Parti nationaliste

basque (PNV). Celui-ci avait largement centré sa campagne contre les empiétements de Madrid et pour l'abrogation de la LOAPA, cherchant à canaliser à son profit une partie des aspirations nationales des masses basques. Il en récolte les fruits en engrangeant 130 000 suffrages et un siège supplémentaires, ce qui porte à huit députés sa représentation au Parlement central.

Il est également significatif que Herri Batasuna, malgré la répression, les entraves de toutes sortes et une campagne hystérique contre le « terrorisme », accroisse de 35 000 le nombre de ses électeurs même si le mode de scrutin lui a fait perdre un de ses élus.

Les Basques se sont clairement prononcés pour la défense de leurs droits nationaux et contre les lois scélérates du gouvernement Calvo Sotelo. Certains faits ne trompent pas. Dans les deux principales circonscriptions d'Euskadi, le Guipuzcoa (capitale San Sebastian) et la Biscaye (capitale Bilbao), les forces spécifiquement basques — PNV, Herri Batasuna et

Euskadiko Ezkerra (coalition qui fut liée à l'ETA politico-militaire) — obtiennent la majorité absolue : respectivement 60,2 % et 53 %. Dans la troisième, Alava (capitale Vitoria), elles totalisent 42 % des suffrages.

Le fait qu'une partie des voix nationalistes se soit portée sur le PNV, parti qui n'aspire qu'à établir les bases d'un consensus avec la bourgeoisie centraliste, ne change rien à l'affaire. Dans les conditions présentes, il est apparu comme l'un des éléments principaux d'un front de résistance aux attaques de la réaction. De ce point de vue, il a, à son échelle, bénéficié lui aussi, d'un « vote utile ».

Le prochain cabinet socialiste devra tenir compte de l'avertissement. Continuer, au nom du compromis avec les « pouvoirs de fait », de nier les droits nationaux du peuple basque et de remettre en cause toutes les conquêtes partielles risque de lui aliéner toute la province et d'accroître l'instabilité politique.

C. P.

